



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 08 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 08 avril à 19h00, le conseil municipal de la commune de Macau appelé à siéger par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Madame Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Maire.

Étaient présents : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Sylvain LALANNE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Vincent JAUBERT, Dominique QUÉTEL, Guillaume LAFON, Angélique BANALES, Jean LAURENT, Michel BOITEL, Christine NADALIÉ, Christophe LESTAGE, Eric ROBIN, Billy BLAZQUEZ, Thierry DUROUSSEAU, Julie EPELVA,

Ont donné procuration : Danièle MOULIA à Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marianne WARNET à Angélique BANALES, Delphine JESSON à Julie EPELVA, Jean-Michel LESCOMBE à Christophe LESTAGE

Absents excusés : Eve DUTRUCH, Zohra GALLIEN, Quentin MANCIET, Christophe NGUYEN, Denis COURREGELONGUE, Sébastien MONRIBOT,

Absents : Jessica DUNIAUD, Stéphane TURPEAU

Madame le Maire ouvre la séance à 19h40.

Elle donne lecture des procurations. Madame EPELVA est désignée secrétaire de séance.

DELIB-2025-05 BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS en 2024

Madame le Maire rappelle à ses collègues que conformément à l'article L2241-1 du Code Général des collectivités territoriales, les acquisitions et cessions réalisées par la commune doivent faire l'objet d'un bilan annuel qui sera annexé au Compte Financier Unique.

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le bilan suivant :

ACQUISITIONS

- Parcelle Caillabet cadastrée AK132..... 19 480€
- Parcelle Avenue de la Gare cadastrée AH371..... 5 000€
- Parcelle 39 Avenue du Général de Gaulle 100 000€
cadastrée AH5, AH671 et AH673
- Parcelle Le Junca cadastrés AC74 17 000€

CESSIONS

- Parcelle Caillabet cadastré AK133 échange avec AK132 19 480€

DELIB-2025-06 ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Madame le Maire rappelle la délibération delib-2023-35 du 04 juillet 2023 portant l'adoption du référentiel M57. Elle indique que le Compte Financier Unique (CFU) remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Entièrement dématérialisé, le CFU facilite la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant ainsi le travail en amont de sa production.

Ce seul document met en avant des informations essentielles sur la situation financière de la collectivité, notamment en ce qui concerne la présentation des résultats, le bilan, le compte de résultat synthétique ainsi que les taux des contributions et produits associés.

Conformément à l'Article L2121-14 du CGCT Madame le Maire précise qu'elle participe au discussion mais qu'elle devra se retirer au moment du vote.

Madame Le Maire présente le Compte Financier Unique de l'exercice 2024.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE 2024	Section fonctionnement	2 957 461,60	3 420 582,16
	Section investissement	1 849 284,62	1 142 337,61
Résultat propre à l'exercice	Résultat de fonctionnement		463 120,56
	Résultat investissement	706 947,01	
REPORT DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	Report en fonctionnement		325 000,00
	Report en investissement		1 066 794,55
RESULTAT de CLOTURE 2024 Hors Restes à réaliser	Section fonctionnement		788 120,56
	Section investissement		359 847,54
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2025	Section fonctionnement	0	0
	Section investissement	1 421 670,05	780 738,50

RESULTAT CUMULE Avec restes à réaliser	Section fonctionnement		788 120,56
	Section investissement	281 084,01	
TOTAL CUMULE			507 036,55

Conformément à l'Article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif / CFU du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.
Ainsi le conseil municipal élit à l'unanimité Anne SAVIN DE LARCLAUSE

Madame le Maire quitte alors la séance après avoir demandé à Anne SAVIN DE LARCLAUSE de prendre la présidence de l'assemblée.

Madame SAVIN DE LARCLAUSE soumet au vote des élus le Compte Financier Unique 2024 du budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget principal.

DELIB-2025-07 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL - EXERCICE 2025

Affectation du résultat 2024

A la suite de l'approbation du compte financier unique 2024, Madame le Maire rappelle le résultat dégagé et propose de procéder à son affectation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	463 120,56
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -	+ 325 000,00
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne D002)	788 120,56
D Solde d'exécution d'investissement	
R 001 EXCEDENT de financement	359 847,54
E Solde des restes à réaliser d'investissement besoin de financement	- 640 931,55
F besoin de financement si =D+E< 0	- 281 084,01
AFFECTATION =G+H = C	
1) G - Affectation en réserves R 1068 en investissement au minimum, couverture du besoin de financement F	282 120,56
2) H Report en fonctionnement R 002	506 000,00

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT AU BP 2025

En Euros

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 Solde d'exécution	R001 Solde d'exécution	R1068 affectation en investissement
	506 000,00	0	359 847,54	282 120,56

DELIB-2025-08 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL 2025
VOTE DU BUDGET

En introduction, Madame le Maire rappelle que conformément à l'article L5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet du budget 2025 et son rapport de présentation ont été communiqués aux membres du conseil municipal, le 25 mars, soit 12 jours au moins avant l'ouverture de la séance de ce jour.

Madame Le Maire et Monsieur LALANNE, Adjoint délégué aux finances, présentent le budget 2025. Chaque élu dispose des documents détaillés. Il est rappelé que le budget est voté au niveau du chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget 2025 dans son intégralité comme présenté dans les documents annexés à la présente :

- Présentation synthétique du Compte Financier Unique 2024 et du Budget 2025
- II-C1 - Equilibre financier du budget – Investissement
- II-C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET 2025

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

En investissement le résultat propre à l'exercice est de -706K, cumulé au précédent, il sera reporté un solde de 359K€.

Les restes à réaliser :

En dépenses présentent un montant de 1 421K€ qui correspond à des travaux finis en fin d'année et à 680K€ pour l'acquisition de l'ancienne gendarmerie,

En les recettes, les restes à réaliser s'élèvent à 780K€ principalement constitués de l'emprunt de 600K€ pour l'acquisition foncière

L'ensemble des restes à réaliser présente un solde est déficitaire de 640K€, dont la moitié est neutralisé par le résultat d'investissement de 359K€ et le reste par le résultat de fonctionnement

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

3

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le CFU 2024 présente un bilan global positif malgré un contexte économique défavorable aux recettes.

- Fonds de péréquation de droits de mutation : diminution de 30 % (-50K€)
- Subventions du département : Aide à l'emploi médiathèque : 17K€ en 2024
- Accises sur l'électricité : baisse de 20 % (-8K€) due à l'impact des panneaux photovoltaïques
- Cessions d'immobilisations : -160K€
- Taxe d'aménagement : - 15k

En fonctionnement, un résultat propre à l'exercice de 463K€ a pu être dégagé, qui cumulé au report antérieur de 325 000 est porté à 788K€.

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

2

Réalisation 2024 en investissement

Liste des principales réalisations 2024	Colonnet
Acquisitions foncières pour la médiathèque	107 841
Aménagement du chemin de Mouspareau phase 1	163 951
Aménagement et renaturation des rues Gambetta et Du Preuil	632 032
Aménagement piéton route de Bordeaux paulliac	35 768
Atelier Municipal aménagement	55 247
Benne pour camion IVECO	15 876
Equipement service technique	9 135
Etude diagnostic plafond Eglise	11 520
Etude schéma directeur de gestion des Eaux de pluie	27 396
Installation Chauffage/clim maire/SFM/Foyer rural	98 667
Maternelle installation de 2 pergola	10 789
voirne Maternelle signalisation horizontale	28 337
Salle François Mitterrand étanchéité toit terrasse et place PMR	21 304
Salle Nelson Mandela aménagement PMR + mises aux normes portes	79 520
Stade abris touche	3 573
Stade projecteur LED	15 180
Stade reprise écoulement eaux usées vestiaires tennis	11 071
Structure jeux (CME)	22 918
TBI et ordinateurs élémentaire	11 641

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

Restes à réaliser 2024 en dépenses investissement

Liste des principaux restes à réaliser 2024	Colonnet
Achat parcelle ancienne gendarmerie pour Médiathèque	670 000
Aménagement du chemin de Mouspareau phase 2	186 191
Aménagement atelier municipal	85 154
Installation de vidéo protection	72 280
Enfouissement réseau télécom et éclairage public av, Général de Gaulle SIEM	64 000
Chemin du bord de l'eau Déplacement réseaux enedis	57 499
Stade filet pare ballons coté Jean Moulin	33 066
Etude réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en médiathèque	32 791
Etude réhabilitation de la maison av du 11 novembre	27 198
Salle Nelson mandela Aménagement + conteneur	25 108
Aménagement pergola parking Gambetta	20 035
Etude enfouissement réseaux chemin du Bord de l'eau	19 179
Aménagement espace public	17 758
Panneau affichage	14 136
Achat parcelle carminot de Sauve	13 000
Enfouissement réseau télécom et éclairage public av, Général de Gaulle	12 484
Etude technique avant réalisation projets urbain	11 880
Stade filet portail coté Jean Moulin	11 484
Salle François Mitterrand réfection plafond	10 247
Maternelle ombrage dessus jeu central	8 362

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

COMPTE FINANCIER SYNTHETIQUE BUDGET PRINCIPAL 2024			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	2 957 461,60	3 420 582,16	463 120,56
Dont d'opérations d'ordre	106 289,72	1 169,23	
REPORT SOLDE EXERCICE ANTERIEUR		325 000,00	325 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	2 957 461,60	3 745 582,16	788 120,56
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	1 849 284,62	1 142 337,61	- 706 947,01
Dont d'opérations d'ordre	1 169,23	104 470,49	
REPORT SOLDE EXERCICE ANTERIEUR		1 066 794,55	1 066 794,55
TOTAL INVESTISSEMENT	1 849 284,62	2 209 132,16	359 847,54
TOTAL GENERAL hors RAR	4 806 746,22	5 954 714,32	1 147 968,10
RAR RESTES A REALISER	1 421 670,05	780 738,50	- 640 931,55
TOTAL GENERAL avec RAR	6 228 416,27	6 735 452,82	507 036,55
RESULTAT GLOBAL			
RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT			- 281 084,01
LE RESULTAT DE L'EXERCICE			359 847,54
RESULTAT DEGAGE PAR LES RESTES A REALISER			640 931,55
RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER			788 120,56
LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
doit être affecté en priorité pour couvrir le déficit d'investissement s'il a lieu		RI	282 120,56
sinon il peut être reporté en fonctionnement ou affecté à de nouveaux investissements		RF	506 000,00

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

6

LE BUDGET 2025

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine financièrement chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. Le budget doit être voté équilibré tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, il retrace une vision complète de l'ensemble des dépenses et des recettes. Le budget est présenté en un seul document.

Le budget 2025 a été construit en considérant le contexte inflationniste actuel.

A l'instar des budgets précédents de ce mandat, le budget 2025 intégrera des dépenses liées à l'engagement environnemental de la collectivité tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Ce budget portera une enveloppe pour la création d'un pôle multi-services avec sa médiathèque du grand projet du mandat.

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

7

LE BUDGET 2025 fonctionnement

Cette section rassemble les volumes les plus importants de ressources du budget : les recettes fiscales, les dotations de l'Etat et des produits de gestion.

Ces ressources permettent de financer outre les dépenses générales de fonctionnement et la masse salariale, une enveloppe dédiée à l'investissement.

Ce virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est appelé **autofinancement**. Il sert à couvrir en théorie le futur déficit d'investissement en partie existant en raison du remboursement de la dette en capital.

09/04/2025

8

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

8

LE BUDGET 2025 fonctionnement

Dépenses de fonctionnement prendront en compte :

- Les intérêts de la dette qui enregistrent une augmentation de 7,03 %, en raison de l'intégration d'un nouvel emprunt de 600 000 €.
- La masse salariale qui connaîtra une forte hausse par rapport à 2024, notamment en raison de la création du service de police municipale, de l'évolution des taux de cotisation URSSAF et CNRACL, ainsi que de l'augmentation de la cotisation de l'assurance statutaire.
- une augmentation des charges générales principalement due à l'inflation, à l'intégration du service de police municipale et à la montée en charge progressive des dépenses de fonctionnement de la future médiathèque, estimée à +30 000 €/an, afin d'atteindre le budget cible, incluant les ressources humaines, d'ici 2027.

Les recettes principales de fonctionnement :

- Un résultat de fonctionnement de 2024 reporté à hauteur de 506 000€
- Les dotations impactées par la diminution le fonds de péréquation des droits de mutation
- Les recettes fiscales
- L'attribution de compensation à la suite de la restitution de la compétence sécurité attendue à hauteur de 70K

Afin de pallier les pertes de revenus engendrées par le contexte économique, l'activation du levier fiscal devient une nécessité. Cette mesure vise à garantir l'équilibre budgétaire de la commune tout en maintenant un niveau de service public de qualité. Elle permet de compenser la diminution des dotations et l'augmentation des charges, assurant ainsi la pérennité des investissements et des actions locales..

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

9

PROJET BUDGET 2025*					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Charges courantes	1 314 061,00		Résultat de fonctionnement reporté	506 000,00	
Masse salariale	1 870 000,00				
Doté en intérêts	137 035,00		Fiscalité locale (chap 731)	2 187 000,00	
ICNE	3 500,00		Autres Impôts et taxes	148 000,00	
Dépenses Imprévues			Dotations	931 622,00	
Dotations aux amortissements	115 000,00		Autres Produits de Gestion	169 974,00	
			Opération d'ordre	600,00	
			libéralités (leg JC Vergès)	195 000,00	
Virement du fonctionnement à l'investissement	705 600,00				
Total des dépenses de fonctionnement	4 138 196,00		Total des recettes de fonctionnement	4 138 196,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Restes à réaliser de n-1	1 421 670,05		Solde d'exécution n-1	359 847,54	
Remboursement Dette en capital	236 500,00		Restes à réaliser de n-1	780 738,50	
			Affectation du résultat n-1	282 120,56	
Opération Médiathèque	615 600,00		Fond de compensation TVA et Taxe d'aménagement	115 000,00	
Autres investissements	475 709,95		Subventions	131 773,40	
Opération d'ordre	160 600,00		Cession d'immobilisation	260 000,00	
			Dotations aux amortissements	115 000,00	
Total des dépenses d'investissement	2 910 080,00		Virement de la section de fonctionnement	705 600,00	
			Leg	160 000,00	
			Total des recettes d'investissement	2 910 080,00	
TOTAL DES DEPENSES	7 048 276,00		TOTAL DES RECETTES	7 048 276,00	

*présentation synthétique

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

10

Fiscalité – Produit estimé attendu

Coefficient correcteur	ANNEE 2024 REELLE			ANNEE 2025 Prévisionnel			Variations entre 2024 et 2025			
	1,201194	bases	taux	produit	bases	taux	produit	bases en %	taux %	produit en %
TH (hors résidences principales)		276 058	15,70%	43 341	233 300	16,16%	37 701	-15,49%	5,00%	-13,01%
TFPB		4 039 551	37,28%	1 505 945	4 187 000	38,38%	1 606 971	3,65%	2,90%	6,71%
TFPNB		150 156	44,32%	66 549	151 800	45,62%	69 251	1,09%	2,90%	4,06%
		Total		1 615 835	Total		1 713 923			6,07%
TFPB : taxe foncière propriété bâtie		correction		287 874	correction		298 992			
TFPNB : taxe foncière propriété non bâtie		Total après correction		1 903 709	Total après correction		2 012 915			
lissage suite révision valeur locative pro				-3082			(3 082)			
				1 900 627			2 009 833			

TH = taxe d'Habitation supprimée à partir de 2021

TFPB = taxe foncière propriété bâtie

TFPNB = taxe foncière propriété non bâtie

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

11

LE BUDGET 2025 investissement

Le budget d'investissement intégrera en dépense d'investissement :

- Le remboursement de la dette en capital arrondi à 236 000
- Les restes à réaliser comme évoqué plus haut
- Une enveloppe « opération » dédiée à la création du pôle multi-services dont la Médiathèque
- Autres investissements limités

Le Budget disposera en ressource d'investissement :

- Des restes à réaliser
- D'un report de résultat
- De l'affectation du résultat 2024
- Des subventions et du FCTVA
- Des produits des cessions de 166 000
- D'Autofinancement de 705K€

08 avril 2025

PRÉSENTATION 2025

12

Etat de la Dette

ENDETTEMENT PLURIANNUEL				
mise à jour 01/01/2025				
Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû au 1er janv
2021	603 878,25 €	110 865,83 €	493 012,42 €	3 872 527,36 €
2022	301 165,01 €	101 788,25 €	199 376,76 €	3 379 514,94 €
2023	284 646,24 €	97 190,34 €	187 455,90 €	3 180 138,18 €
2024	329 905,39 €	125 483,36 €	204 422,03 €	3 542 682,28 €
2025	370 306,02 €	134 304,18 €	236 001,84 €	3 338 260,25 €
2026	372 125,37 €	124 486,68 €	247 638,69 €	3 702 258,41 €
2027	371 013,37 €	115 644,74 €	255 368,63 €	3 454 619,72 €
2028	369 895,30 €	106 591,29 €	263 304,01 €	3 199 251,09 €
2029	368 770,95 €	97 095,23 €	271 675,72 €	2 935 947,08 €
2030	344 637,40 €	87 337,57 €	257 299,83 €	2 664 271,36 €

On notera que l’emprunt de 600K contractualisé fin 2024, sera versé en 2025, et porté au 01/01/26 au capital restant dû. Il n’y aura pas d’autre emprunt en 2025

Fin

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	174 012,56	103 926,96	0,00	0,00	103 926,96
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	64 000,00	64 000,00	0,00	0,00	64 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 519 904,43	1 007 099,31	475 708,00	0,00	1 482 807,31
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 578 626,01	246 643,78	615 601,95	0,00	862 245,73
Total des dépenses d'équipement		3 336 543,00	1 421 670,05	1 091 309,95	0,00	2 512 980,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	205 000,00	0,00	236 500,00	0,00	236 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		205 000,00	0,00	236 500,00	0,00	236 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 541 543,00	1 421 670,05	1 327 809,95	0,00	2 749 480,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		600,00	0,00	600,00
041	Opérations patrimoniales (7)	44 708,41		160 000,00	0,00	160 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		44 708,41		160 600,00	0,00	160 600,00

TOTAL	3 586 251,41	1 421 670,05	1 488 409,95	0,00	2 910 080,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 910 080,00
---	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	357 778,47	180 738,50	131 773,40	0,00	312 511,90
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		957 778,47	780 738,50	131 773,40	0,00	912 511,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	105 000,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	703 969,98	0,00	282 120,56	0,00	282 120,56
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	168 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
Total des recettes financières		976 969,98	0,00	657 120,56	0,00	657 120,56
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 934 748,45	780 738,50	788 893,96	0,00	1 569 632,46

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	450 000,00		705 600,00	0,00	705 600,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	90 000,00		115 000,00	0,00	115 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	44 708,41		160 000,00	0,00	160 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		584 708,41		980 600,00	0,00	980 600,00

TOTAL	2 519 456,86	780 738,50	1 769 493,96	0,00	2 550 232,46
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	359 847,54
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 910 080,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

820 000,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 148 191,00	0,00	1 072 511,00	0,00	1 072 511,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 639 200,00	0,00	1 870 000,00	0,00	1 870 000,00
014	Atténuations de produits	13 948,00	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	214 000,00	0,00	233 550,00	0,00	233 550,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 015 339,00	0,00	3 182 561,00	0,00	3 182 561,00
66	Charges financières	144 600,00	0,00	133 535,00	0,00	133 535,00
67	Charges spécifiques (3)	1 950,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 161 889,00	0,00	3 317 596,00	0,00	3 317 596,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	450 000,00		705 600,00	0,00	705 600,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	90 000,00		115 000,00	0,00	115 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		540 000,00		820 600,00	0,00	820 600,00

TOTAL	3 701 889,00	0,00	4 138 196,00	0,00	4 138 196,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					4 138 196,00
--	--	--	--	--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	55 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	136 000,00	0,00	143 100,00	0,00	143 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	82 420,00	0,00	148 000,00	0,00	148 000,00
731	Fiscalité locale	2 156 369,00	0,00	2 187 000,00	0,00	2 187 000,00
74	Dotations et participations (3)	941 000,00	0,00	931 622,00	0,00	931 622,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 100,00	0,00	211 574,00	0,00	211 574,00
Total des recettes de gestion courante		3 376 889,00	0,00	3 631 296,00	0,00	3 631 296,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 376 889,00	0,00	3 631 596,00	0,00	3 631 596,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		600,00	0,00	600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		600,00	0,00	600,00

TOTAL	3 376 889,00	0,00	3 632 196,00	0,00	3 632 196,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	506 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 138 196,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	820 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202501
LIBELLE : CREATION MEDIATHEQUE PHASE 1
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	615 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	615 600,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	615 600,00	0,00

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202502
LIBELLE : TRAVAUX D'INVESTISSEMENT BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	307 160,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	307 160,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	307 160,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202503
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	120 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	120 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	120 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

DELIB-2025-09 TAUX DES TAXES LOCALES ANNEE 2025

Monsieur LALANNE présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits provisionnels de référence, les allocations compensatrices et les mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

A plusieurs reprises la commission des finances s'est réunie en vue de préparer le budget 2025. A l'issue de ses travaux, la commission estime qu'il sera nécessaire d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025 au regard des besoins budgétaires.

Monsieur LALANNE rappelle les taux de 2024 :

Nature des taxes	Taux 2024
Taxe foncière (bâti)	37,28%
Taxe foncière (non bâti)	44,32%
Taxe d'habitation	15,70%

Et propose pour 2025 :

Nature des taxes	Taux 2025
Taxe foncière (bâti)	38,38%
Taxe foncière (non bâti)	45,62%
Taxe d'habitation	16,16%

Vu la notification de bases reçue le 21 mars dernier,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de fixer les taux d'imposition suivants :

Nature des taxes	Taux 2025
Taxe foncière (bâti)	38,38%
Taxe foncière (non bâti)	45,62%
Taxe d'habitation	16,16%

**DELIB-2025-10 MISE EN VENTE D'UN TERRAIN A CONSTRUIRE CHEMIN DE MOUSPAREAU
parcelle cadastrée AK135 – 469M²**

Madame la Maire rappelle les délibérations DELIB2022-41 et DELIB2022-50, autorisant la mise en vente d'une parcelle de terrain issue du découpage de la parcelle AK54, désormais référencée AK135.

À ce jour, cette parcelle n'a pas encore trouvé preneur. Dans le contexte économique actuel marqué par une crise immobilière, le prix initialement fixé semble obsolète.

Aussi, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de réévaluer ce tarif afin de l'adapter aux réalités du marché.

Sous réserve de l'avis des domaines,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de mettre en vente la parcelle AK135 d'une superficie de 469m² au prix de 93 800 € (quatre-vingt-treize mille huit cents euros) hors toutes taxes et frais accessoires.
- Indique que la mise en vente sera affichée sur différents support d'affichage de la commune.
- Autorise madame Le Maire à fixer librement la date de mise en vente de la parcelle.
- Dit que la date limite de remise des offres sera fixée au minimum un mois après la date de publicité de mise en vente.
- Dit que les candidats intéressés devront se faire connaître par courrier matérialisé adressé à la mairie avant la date fixée par madame le maire
- Décide que les futurs acquéreurs seront désignés par tirage au sort au cours d'un prochain conseil municipal en séance publique. Une liste d'attente sera établie dans l'ordre du tirage au sort.

DELIB-2025-11 CESSION DE L'IMMEUBLE 19 RUE CAMILLE GODARD CADASTRE Parcelle AI89

Madame le Maire rappelle que depuis 2022 la commune a mis en vente un bien 19 rue Camille Godard. Les différents futurs acquéreurs se sont désistés.

Compte tenu du contexte économique actuel marqué par une crise immobilière il convient d'actualiser le prix vente cet immeuble, fixé précédemment à 68 000€.

Pour rappel, il s'agit de la parcelle cadastrée AI89 d'une contenance de 68m², 19 rue Camille Godard à Macau sur laquelle est édifié un immeuble de 68m² à usage de garage à réhabiliter.

Entendu le rapport de Madame le Maire,
Vu sous réserve de l'avis de domaines,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Prend acte des renonciations des 5 candidats acquéreurs (DELIB-2023-39 du 17 octobre 2023)
- Décide de maintenir la vente de la parcelle cadastrée AI89 d'une contenance de 68m², 19 rue Camille Godard à Macau sur laquelle est édifié un immeuble de 68m² à usage de garage à réhabiliter.
- Fixe le prix à 50 000€ (cinquante mille euros) hors frais d'acte ou toutes taxes.
- Indique que la mise en vente sera affichée sur les différents support d'affichage de la commune.
- Charge Madame Le Maire d'organiser les visites.
- Dit que les candidats intéressés devront se faire connaître par courrier matérialisé adressé à la mairie avant la date qui sera déterminée par madame le maire.
- Dit que la limite de remise des offres sera fixée au minimum 1 mois après la date de publicité de mise en vente
- Décide que les futurs acquéreurs seront désignés par tirage au sort au cours d'un prochain conseil municipal en séance publique. Une liste d'attente sera établie dans l'ordre du tirage au sort.

DELIB-2025-12 ACQUISITION DE LA PARCELLE AO 9 APPARTENANT A MONSIEUR LARBIOU

A l'occasion de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 08 mars 2022, la commune de Macau a décidé de créer des emplacements réservés d'utilité publique. La création de tels emplacements sous-tend que le propriétaire dont le bien est frappé d'une telle réserve ne peut en disposer comme il le souhaite.

Cependant, en contrepartie il reçoit le droit d'exiger de la collectivité qu'elle acquière son bien.

C'est dans ce contexte que la commune est sollicitée par Monsieur LARBIOU de la parcelle AO 9 faisant l'objet de l'emplacement réservé n° 18 -Aménagement d'un parc public). Monsieur LARBIOU souhaite exercer le droit de délaissement conformément à l'article L230-1 du code de l'urbanisme.

La commune a reçu cette mise en demeure le 03 décembre 2024 et dispose d'un délai d'une année pour prononcer sa décision.

Il s'agit d'une parcelle boisée de 3328m² mitoyenne à la parcelle de la commune où se trouve le lavoir et les jardins partagés.

Monsieur LARBIOU dans son courrier propose à la commune le prix de vente de 25 000€ (vingt-cinq mille euros)

Ainsi Madame Le Maire propose au conseil d'acquérir la parcelle AO 9 au prix proposé par le propriétaire. Il est précisé que le montant de cette acquisition est inférieur au seuil de 180000€ de consultation des services des domaines

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide acquérir de la parcelle AO 9 appartenant à Monsieur LARBIOU
- Indique que les crédits sont au Budget 2025.
- Autorise Madame Le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer les documents et actes notariés relatifs à cette acquisition

DELIB-2025-13 PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL 2025 – 2030 (PCSES) ADOPTION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et suivants ;
Vu la présentation du Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) lors de la commission
"Création d'un Pôle multi-services » : du 19 février 2025

Considérant la Délib-2024-40 confirmant l'engagement de la Commune de MACAU pour le projet
Médiathèque ;

Considérant que le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) est un outil stratégique
permettant de structurer et développer l'offre culturelle, scientifique et sociale de la commune. Il vise à
favoriser l'accès à la culture, à valoriser le patrimoine et à renforcer la cohésion sociale en s'appuyant sur
les besoins des habitants et les ressources locales ;

Considérant que ce PCSES a été élaboré en concertation avec la Direction Régionale des Affaires
Culturelles (DRAC) et le service Biblio Gironde du Conseil Départemental de la Gironde afin d'assurer une
cohérence avec les politiques culturelles régionales et d'apporter une expertise technique sur son contenu
et sa mise en œuvre ;

Considérant que l'Etat exige régulièrement la présentation d'un PCSES dans le cadre de la demande de
subventions ;

Considérant que l'ambition de la Commune est de faire en sorte que la Médiathèque de MACAU soit, à
travers ce projet culturel et scientifique, une médiathèque facile d'accès, innovante, participative et
partenariale ;

Considérant l'importance de ce projet pour la valorisation du patrimoine, le développement de l'accès à la
culture et au savoir, et la promotion de l'inclusion sociale ;

Le PCSES se compose des éléments suivants :

1. Une présentation générale de la collectivité et de son environnement géographique ;
2. Un bilan descriptif du contexte culturel, scientifique, éducatif et social existant ;
3. Une présentation du projet futur, incluant la Médiathèque et le Pôle multi-services ;
4. L'identification des enjeux et objectifs du projet ;
5. Les actions concrètes à mettre en place pour répondre aux besoins de la population ;
6. Une stratégie de mise en œuvre incluant un plan de partenariat avec les acteurs locaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

1. D'adopter le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) 2025-2030 annexé à la
présente
2. De déployer les actions prévues dans le cadre de ce projet, en partenariat avec les acteurs
culturels, scientifiques et sociaux locaux ;
3. D'autoriser Madame le Maire, ou son Adjointe à la Culture à signer tous documents nécessaires à
la mise en œuvre de ce projet et à solliciter toutes subventions permettant son financement ;
4. De charger Madame le Maire de la mise en œuvre et du suivi de ce projet.



PCSES

**Projet Culturel Scientifique
Éducatif et Social
2025-2030**

Adopté par le Conseil municipal du 08/04/2025

Le projet scientifique et culturel détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement propre à chaque territoire. C'est un document qui définit les grandes orientations et les stratégies de la médiathèque en tenant compte de toutes ses missions de lecture publique. C'est un élément essentiel pour la conduite d'un établissement.

PREAMBULE

« Macau est une petite commune située en France aux portes du Médoc, dans le département de la Gironde, près de Bordeaux. Traversée par le 45^e parallèle, elle est bien moins connue que son célèbre homonyme en Chine, mais a ses propres caractéristiques culturelles et communautaires. »

La commune de Macau est située au cœur du Médoc, à une vingtaine de kilomètres de Bordeaux, au Nord de l'agglomération bordelaise, en bordure occidentale de la Garonne et face à la presqu'île d'Ambès. Elle se situe donc dans le périmètre d'attractivité de la métropole bordelaise.

Du fait de sa croissance démographique, de l'identité de son village et de sa structure territoriale, la municipalité souhaite un lieu d'échanges culturels ouverts à tous.

Au-delà, du fait de conserver son patrimoine architectural, l'objectif est de développer les services à la population tant sur l'échelle communale qu'intercommunale afin de renforcer l'attractivité du territoire par une qualité de vie.

Outre les services que le futur équipement proposera, la Médiathèque se donne pour objectif de contribuer à renforcer la mixité sociale, la citoyenneté, renforcer le lien social.

« A Macau, les projets communaux peuvent jouer un rôle crucial dans la dynamisation de la vie culturelle locale, en renforçant le sentiment d'appartenance, en célébrant les richesses de la commune et en l'invitant à s'ouvrir sur le monde »

L'élaboration de ce PCSES s'inscrit dans une volonté municipale de structurer et développer la lecture publique. Il constitue ainsi le premier document de référence en la matière pour la collectivité.

Table des matières

I.	CONTEXTE	23
A.	Le territoire.....	23
1.	Contexte géographique	23
2.	Économie	27
3.	Mobilité.....	28
B.	La population.....	29
1.	Evolution démographique.....	29
	Constats pour la médiathèque.....	36
C.	Les équipements et les offres de services.....	38
1.	Offre culturelle et sportive.....	38
2.	Santé	39
3.	Equipements municipaux.....	39
4.	Autres équipements.....	40
5.	Le CME (Conseil Municipal des Enfants)	40
6.	L'action sociale de la Ville	40
7.	Des rendez-vous municipaux dynamisants.....	41
D.	Les partenaires	42
1.	Un tissu associatif fort.....	42
2.	Des rendez-vous culturels forts.....	42
3.	La Communauté de Communes Médoc Estuaire : bibliothèques/médiathèques sur le territoire.....	43
4.	biblio. Gironde	44
E.	Historique du Projet	46
II.	LA MEDIATHEQUE DE DEMAIN : UNE AMBITION	50
A.	Objectifs	53
1.	« Une médiathèque à portée de toutes et tous »	53
2.	Une médiathèque outil d'inclusion.....	58
3.	Espace de vie citoyenne	60
B.	Stratégies.....	63
1.	Mobiliser le tissu associatif, scolaire, local, citoyen pour alimenter l'animation.....	63
2.	Mobiliser des formes multiples de média pour susciter l'intérêt, la curiosité, la découverte/ renouveler les contenus.....	64
III.	LE PROJET	Erreur ! Signet non défini.
A.	Un lieu de rencontre	66

1.	Inclusion culturelle : rencontre avec la culture scientifique, littéraire, les différents médias	66
2.	Rencontre avec l'autre : l'inclusion sociale.....	70
3.	Lieu de convivialité.....	73
B.	Ouverture au monde/ouverture aux autres	75
1.	Vivre ensemble/libre ensemble	75
2.	Un lieu de créativité et d'innovation	76
C.	Un bâtiment vertueux au service de la Culture	79
1.	Economie d'énergie : un bâtiment éco responsable.....	79
2.	Un lieu aux vertus apaisantes.....	79
3.	Un lieu de sensibilisation écologique	80
IV.	Les moyens.....	81
A.	Budget d'investissement.....	81
1.	Le bâtiment	81
2.	Le mobilier.....	82
3.	Informatique et multimédia	82
4.	Constitution des collections.....	83
B.	Le budget de fonctionnement.....	84
1.	Le budget de fonctionnement (année de création= année 0) hors fluide, frais de maintenance matériel, assurances.	84
2.	Le budget de fonctionnement année N+1.....	85

CONTEXTE

Le territoire

Contexte géographique

Macau est une commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département de la Gironde, en région Nouvelle-Aquitaine.

Commune de l'aire d'attraction de Bordeaux située dans le Médoc sur la rive gauche de l'estuaire de la Gironde.

La superficie du territoire communal est de 1956 ha. Le bourg ancien est caractérisé par une forte densité du bâti.



Des zones de lotissements abordent le centre-bourg. Plus éloignés, les hameaux se densifient de plus en plus.

La commune de Macau fait partie de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

10 communes sur une superficie de 174.6 km², qui regroupent 29 000 habitants en 2018. Le taux d'évolution est de +1.74% taux d'évolution annuel (2013-2018) de la population de la Communauté de Communes.





©ville-macau.fr

La commune dispose d'éléments **de patrimoine naturel ou bâti de qualité** qui participent de l'identité de la commune.

Outre le bourg ancien et le site du Port, qui présentent un bâti traditionnel de caractère, il faut signaler plusieurs châteaux viticoles dotés de parcs ou jardins remarquables : la Houringue, la Pelouse, Cantemerle, Trois Moulins, Bellevue, la Biche, Bern, Gironville, Maucamps, Mille Roses, Moutte Blanc, Priban.

Par ailleurs, héritage d'un site de villégiature original sur cette portion de l'estuaire, il faut noter un ensemble de constructions anciennes de caractère (une douzaine), localisées en bord de Garonne : Bareyre, Bayle-Peyronnet, Cabane, Beau-Rivage, le Marchand, l'Escale, Marot, Ravez, Regard, Bolaire, château Biré).

Outre ces belles bâtisses tournant leur façade vers l'eau, la promenade en bord de fleuve permet également un point de vue sur la Gironde et la Grande île dont l'île de Cazeau (les vues à partir de la route sont très ouvertes du fait du peu de présence d'éléments végétaux faisant écran).

Le site du Port est intéressant à la fois pour son cachet pittoresque et parce qu'il constitue un lien entre les bords de Garonne et le bourg, dominé par le clocher de son église.

La présence de magnifiques châteaux qui émaillent les ensembles viticoles et la richesse de leurs parcs donnent une noblesse particulière à l'ensemble communal.

Les châteaux très présents préservent leur intimité dans de majestueux écrans de verdure.

Au plan des Monuments Historiques, la commune présente **deux édifices classés** :

- l'église de Macau (clocher du XII siècle),
- le château de Plaisance.

La commune a créé des jardins familiaux affectés à la culture potagère sur le site de l'ancien lavoir de la commune.

Économie

L'activité économique est principalement centrée sur les activités de construction. Contrairement à certaines communes environnantes, Macau voit une ouverture croissante des commerces au sein de la Commune.

Des marchés ont lieu tous les vendredis après-midi, et 4 marchés sont organisés en nocturne.

L'activité économique est répartie comme suit :

DEN T3 - Nombre d'unités légales économiquement actives en 2021		
	Nombre	%
Ensemble	294	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	14	4,8
Construction	71	24,1
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	66	22,4
Information et communication	11	3,7
Activités financières et d'assurance	9	3,1
Activités immobilières	16	5,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	41	13,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	36	12,2
Autres activités de services	30	10,2

Mobilité

Il existe une ligne de TER Bordeaux-Soulac avec une desserte sur 22 horaires en période en semaines, et 11 horaires sur les week-end et fêtes. On peut considérer que Macau est aussi bien desservie par le train que Blanquefort, Ludon-Médoc ou Parempuyre

Le réseau de bus Macaudais est assuré par Trans Gironde et plus particulièrement par la ligne 705 qui relie Bordeaux à Pauillac.

Il existe un transport scolaire sur la Commune pour le collège d'Arsac et le lycée Jean Monnet de Blanquefort.

Le vélo y est largement utilisé, mais rarement pour les déplacements professionnels.

La population

Evolution démographique

Les données ci-dessous émanent des statistiques les plus récentes de L'INSEE issues principalement du recensement annuel.

La population macaoudaise s'élève à **4527 habitants en 2021**.

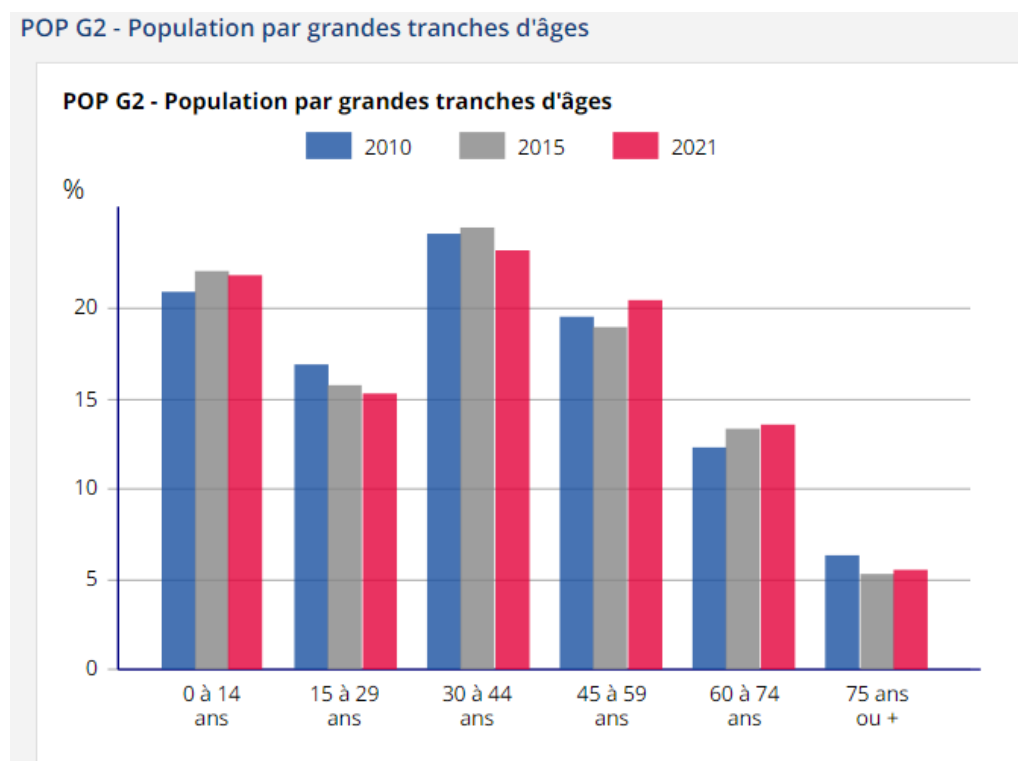
Un recensement est en cours pour cette année 2025, les nouveaux chiffres seront connus ultérieurement.

Répartition de la population par tranche d'âge

La tranche d'âge la plus représentée sur la commune est celle des 30 à 44 ans.

Les retraités de plus de 75 ans sont minoritaires, tandis que les 60 à 74 ans sont moins nombreux que les autres groupes, bien que leur effectif ait augmenté entre 2010 et 2021.

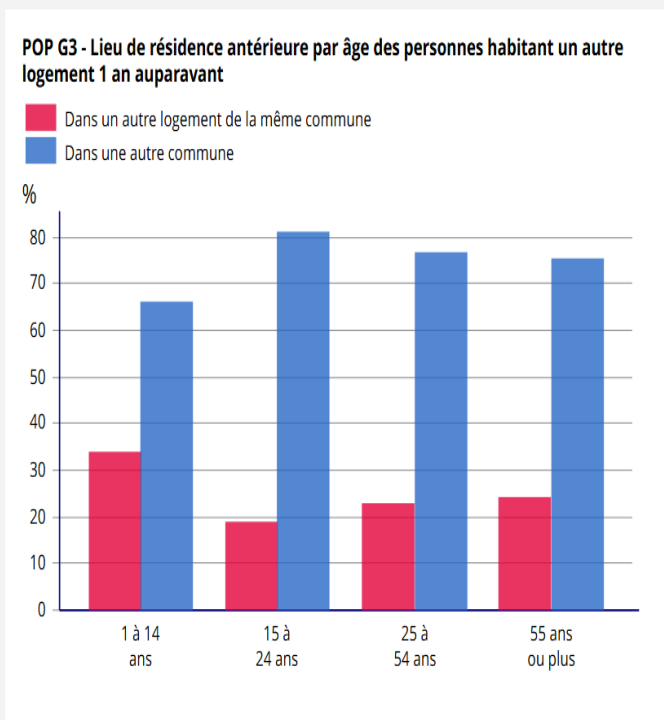
Par ailleurs, les 0-14 ans affichent une forte présence au sein de la population.



Age	2021	%
Ensemble	4527	100.0
0 à 14 ans	993	21.9
15 à 29 ans	694	15.3
30 à 44 ans	1051	23.2
45 à 59 ans	926	20.5
60 à 74 ans	614	13.6
75 ans ou plus	249	5.5

De plus, si l'on étudie le lieu de résidence antérieure des macaudais, on constate que quel que soit l'âge, la majorité des nouveaux habitants résidaient auparavant dans une autre commune que Macau

POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Composition des familles

L'évolution des familles est marquée par une légère hausse du taux de familles monoparentales depuis 2010.

Elles sont majoritairement constituées de femmes seules avec enfant(s).

Le taux de couples avec enfant(s) reste relativement stable.

FAM T3 - Composition des familles						
Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 053	100,0	1 231	100,0	1 391	100,0
Couples avec enfant(s)	497	47,2	618	50,2	684	49,2
Familles monoparentales	114	10,8	153	12,4	195	14,0
Hommes seuls avec enfant(s)	24	2,3	26	2,1	26	1,8
Femmes seules avec enfant(s)	89	8,5	127	10,3	169	12,2
Couples sans enfant	442	42,0	460	37,4	512	36,8

- Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Population active

Les actifs constituent 81,9 % de la population, avec un taux en progression constante depuis 2010. Parallèlement, la part des retraités a diminué, passant de 9,8 % en 2010 à 5,4 % en 2021.

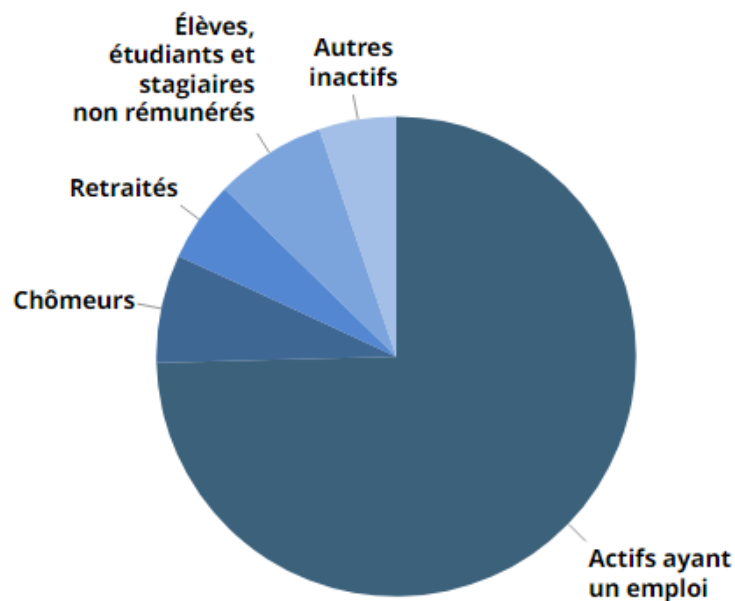
En revanche, le nombre d'élèves et d'étudiants a augmenté sur la même période, passant de 5,9 % à 7,5 %.

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité			
Type d'activité	2010	2015	2021
Ensemble	2 340	2 621	2 895
Actifs en %	76,7	80,9	81,9
Actifs ayant un emploi en %	70,8	72,9	74,5
Chômeurs en %	5,9	7,9	7,3
Inactifs en %	23,3	19,1	18,1
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	5,9	6,8	7,5
Retraités ou préretraités en %	9,8	6,8	5,4
Autres inactifs en %	7,6	5,6	5,2

- Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Les catégories socio-professionnelles

Autrefois une ville à dominante rurale, ouvrière et viticole, on a assisté à **une diversification de la population** avec un accroissement net des professions intermédiaires.

Les ouvriers et employés représentent 53% de la population active.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	2010	dont actifs ayant un emploi	2015	dont actifs ayant un emploi	2021	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	1 854	1 729	2 088	1 908	2 412	2 269
dont						
Agriculteurs exploitants	16	16	15	15	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	80	72	132	127	144	133
Cadres et professions intellectuelles supérieures	195	195	226	216	246	241
Professions intermédiaires	381	361	491	460	718	682
Employés	587	546	731	654	765	703
Ouvriers	586	538	493	436	524	508

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Mobilités

La Ville est marquée par la mobilité pendulaire quotidienne des actifs qui se déplacent hors de la ville pour se rendre au travail utilisent la voiture et/ou les transports en commun, avec en 2010, 1372 personnes et en 2021, 1888 personnes.

On peut aussi affirmer que la dimension résidentielle de la Commune demeure fortement marquée.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 661	100	1 922	100	2 187	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	289	17,4	279	14,5	300	13,7
dans une commune autre que la commune de résidence	1 372	82,6	1 643	85,5	1 888	86,3

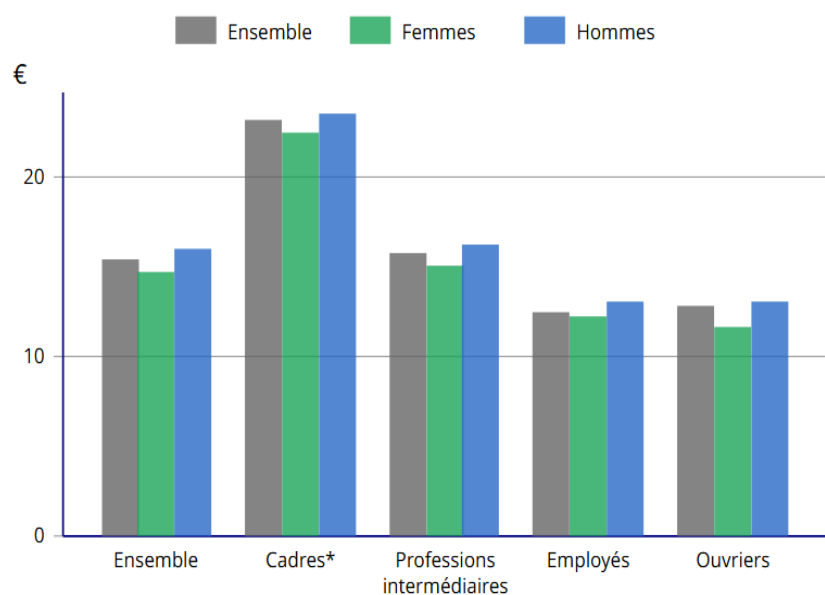
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Niveau de vie

Les ménages dans la ville ont un niveau de vie médian.

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2024.

Logement

Selon l'étude du CEREMA, il y a beaucoup de logements résidentiels sur la Commune, principalement des résidences principales, qui représentent 91.5% des logements.

68.8% de la population est propriétaire, et 27.4% sont locataires.

Il existe très peu de petits logements type T1 ou T2.

La forte présence des 30-44 ans et des 0-14 ans entraîne une augmentation des besoins liés à la parentalité. La médiathèque devra en tenir compte dans son aménagement, son offre culturelle et ses acquisitions.

Les nouveaux habitants, souvent issus de milieux urbains ou de la métropole, sont habitués à une offre culturelle variée, ce qui implique des attentes élevées en matière de services.

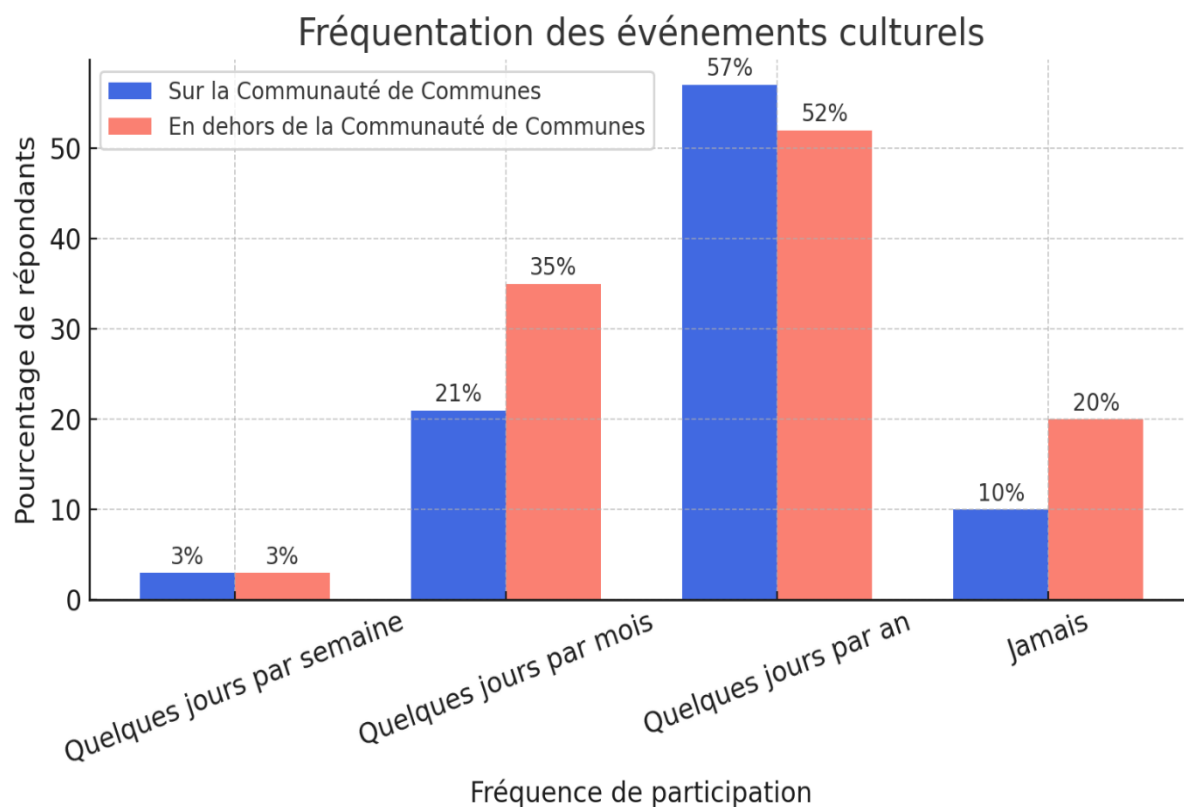
La commune compte une forte proportion d'actifs, notamment des professions intermédiaires, ainsi qu'un nombre significatif d'étudiants et de stagiaires. Cette population, marquée par une mobilité pendulaire importante, nécessite des horaires adaptés, incluant des ouvertures en soirée et le week-end.

Offre culturelle et sportive

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes Médoc Estuaire pour la période 2023-2027, une étude de satisfaction a été réalisée. Celle-ci a notamment porté sur la qualité et l'accès aux loisirs, au sport et à la culture.

Bien que cette **étude soit partielle et porte sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes**, les données recueillies sont essentielles pour analyser la fréquentation des manifestations culturelles et les obstacles qui y sont liés.

Le manque de temps apparaît comme le frein principal identifié.



L'étude met en évidence :

- les différences de participation selon la fréquence
- La majorité des répondants participant à des événements quelques jours par an
- Une part plus importante de personnes assiste aux événements en dehors de la Communauté de Communes une fois par mois
- Une part non négligeable (20 %) ne participe jamais aux événements en dehors de la Communauté de Communes, contre 10 % sur celle-ci.
- Les bibliothèques et les médiathèques de la CDC Médoc Estuaire jouissent d'une forte notoriété, sont bien fréquentées et bénéficient d'un fort taux de satisfaction.

Constat pour la médiathèque :

La notoriété et la fréquentation des médiathèques et bibliothèques du territoire peuvent augurer une bonne fréquentation de la médiathèque de Macau.

Pour compléter l'offre culturelle locale, il est essentiel de faciliter l'accès aux manifestations en adaptant les horaires afin de mieux correspondre aux disponibilités du public.

Santé

L'offre de santé est assez riche. Il y a 2 médecins généralistes, 8 infirmiers, 7 kinésithérapeutes, 5 spécialistes.

Equipements municipaux

La Commune de Macau possède deux bâtiments scolaires : 1 école maternelle et 1 école primaire

L'école maternelle a un effectif de 175 élèves répartis sur 7 classes maternelles.

L'école primaire a un effectif de 291 élèves répartis sur 13 classes dont une classe ULIS

Autres équipements

1 complexe multi sport

1 salle polyvalente

1 foyer rural

1 tiers-lieux

1 Relais Petite Enfance intercommunal

1 ALSH intercommunal

1 City Park

1 aire de jeux « sport pour tous »

On peut noter aussi la présence sur la Commune de la Gendarmerie ainsi que le Service départemental incendie et secours.

Le CME (Conseil Municipal des Enfants)

Le conseil municipal des enfants existe depuis 2016 : 8 enfants sont élus.

Des projets sont initiés et permettent aussi la construction de projets d'importance tels que le choix et l'aménagement de l'aire de jeux. Ils interviennent aussi pour une collecte banque alimentaire une fois par an, la journée famille, la journée nettoyage, le travail sur le jardin communal.

Pour installer une dynamique, une référente a été nommée depuis mars 2024.

L'action sociale de la Ville

Le CCAS est très actif notamment pour la mise en place d'ateliers numériques.

La Commune bénéficie de l'aide du Département, et propose Le Bus en + aux Macaudais, qui leur permet de faciliter l'accès aux droits et au soin (utilisation des services numériques, consultation de santé sexuelle, accès à l'insertion, soutien aux personnes âgés, etc.).

Mais aussi par la proposition de Banque Alimentaire.

Des rendez-vous municipaux dynamisants

- Un marché hebdomadaire
- Un marché nocturne
- « Opération nettoyer sa ville »
- La journée écocitoyenne
- Les jardins polinisateurs

Constat pour la Médiathèque :

- Des équipements scolaires potentiels partenaires
- Des assistantes maternelles et un relai se déplaçant sur les communes environnantes pour profiter des animations « petite enfance »
- Un Alsh inscrit dans des projets culturels de territoire : « projet en partage » avec Carré-Colonnes
- Un CME acteur de la vie locale : un partenariat à envisager, de futurs ambassadeurs de la structure
- Proposer un endroit où les adolescents puissent se retrouver et discuter.

A ce jour, il n'y a pas d'équipement destiné aux adolescents. Ils se retrouvent sur le city.

Les partenaires

Un tissu associatif fort

Une trentaine d'associations sont recensées sur le territoire, avec de multiples activités, et constituent l'une des forces de la vie quotidienne à Macau.

Ce tissu culturel est en voie de consolidation, avec la création de l'Agora, une association en charge du Tiers-Lieu.

Constat pour la Médiathèque :

- **Richesse du tissu associatif**
- **Soutien de la Ville aux acteurs locaux**
- **Partenariats possibles à créer avec notamment l'AGORA, Musique à Macau, Ose l'humanitaire, Syndicat d'initiative, l'association Festival des Gueilles de Bonde. Les modalités restent à définir.**
- **Dynamique de proximité à développer**

Des rendez-vous culturels forts

Le festival des Gueilles de Bonde existe depuis 2002 et permet à tous d'accéder gratuitement à des expériences culturelles au travers de spectacles d'arts de rue et de musique sélectionnés avec soin.

Cet événement touche jusqu'à 5000 personnes sur 2 jours.

Les dimanches à Macau 4 fois par an

L'objectif est d'offrir un accès gratuit à la culture sur un temps de repos dominical, en organisant par exemple, des dimanches de concert de piano, ou encore des pièces de théâtre...

Cinéma en plein air organisé une fois par an. Organisé sur la place de la mairie, cette animation peut regrouper jusqu'à une centaine personnes. Les films sont choisis pour permettre aux macaudais qui vont peu ou pas au cinéma, de découvrir ou redécouvrir des films en famille.

La Communauté de Communes Médoc Estuaire : bibliothèques/médiathèques sur le territoire

Il y a 6 bibliothèques/médiathèques sur la communauté de Communes Médoc Estuaire :

Arsac, Cussac, Lamarque, Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc, Margaux-Cantenac.

Il n'existe pas de réseau de lecture publique intercommunale.

*ETPT : Equivalent Temps Plein Travail

	Ratio de la Population des 6 Villes de la CDC accueillant une bibliothèque	Ratio Population CDC	Moyenne nationale des établissements couvrant des populations de 4000 à 6000 habitants	Recommandations du ministère de la Culture
Superficie	0.04 m²/habitant	0.03 m²/habitant	0.06 m²/habitant	0.07 m²/habitant
Heure d'ouverture	11H/ 3 jours	11H/3 jours	18.25 H/ semaine	18 H/semaine
Fréquentation	28084 entrées			
Personnel	5.6 ETPT* salariés pour 6 communes Soit 0.7 ETPT* par commune		2.1 ETPT*	Surface de la médiathèque égale ou supérieure à 0,07 m² par habitant + 1 ETP pour 2 000 habitants

Budget d'acquisition	1.3 €/ habitant	1 €/habitant	2.31 € par habitant tout support	2 € / habitant pour les livres 3€/ habitant pour les autres médias
----------------------	-----------------	--------------	----------------------------------	---

Rapport d'activité 2023, et des Données d'activité 2018 : Synthèse nationale et d'après les profils moyens de bibliothèques par « l'Observatoire de la lecture publique » édition 2021)

Le projet de médiathèque de Macau enrichira l'offre culturelle disponible pour la population tout en s'inscrivant en complémentarité avec les autres structures existantes. Bien que conçue principalement pour les habitants de Macau, son rayonnement dépassera les limites communales, avec un accès équitable pour tous.

L'objectif est de poursuivre et renforcer la coopération et la collaboration déjà engagées, tout en préservant et valorisant les échanges interprofessionnels établis.

biblio. Gironde

biblio. Gironde, service du Département, accompagne les communes de moins de 10 000 habitants et les communautés de communes en Gironde pour renforcer l'accès à la lecture et à la culture.

Son action repose sur :

- ✓ Un réseau de bibliothèques partenaires structuré, soutenu par des conventions de partenariat.
- ✓ Un appui technique pour optimiser la gestion des bibliothèques locales.
- ✓ Une offre de formation pour les bibliothécaires bénévoles et salariés.
- ✓ Le prêt de documents et un accompagnement aux actions culturelles.
- ✓ Un soutien personnalisé et des expertises adaptées aux besoins des collectivités.
- ✓ Des aides financières pour le développement des bibliothèques (emploi, équipements, informatisation, aménagements).

Avec ces ressources, **biblio. Gironde** dynamise les bibliothèques locales et facilite leur mission au service des habitants.

La Mairie de Macau a pu notamment bénéficier de l'expertise technique de biblio Gironde pour la constitution de ce présent dossier, mais aussi pour la préparation d'animations en amont du projet Médiathèque.

Historique du Projet

En 1983, le Conseil départemental de Gironde a mis en place un service de lecture publique via le Bibliobus.

La commune a alors proposé un point de lecture publique, d'abord installé dans une salle annexe de la mairie, puis dans un préfabriqué. Ce service fonctionnait avec des horaires restreints, limités à deux matinées par semaine, et était géré par un agent sur une journée et demie.

En raison de l'exiguïté des lieux, l'accueil des écoles n'était pas envisageable. Environ 150 lecteurs fréquentaient la structure.

En 2010, une inondation a endommagé le local, entraînant la fermeture définitive du service. Cependant, la commune est toujours restée attachée à la lecture publique.

Dès 2007, une étude de faisabilité avait été lancée en vue de la création d'une médiathèque.

Ce projet s'inscrit donc dans une démarche engagée de longue date.

Voici la genèse du projet :

LA GÉNÈSE

Une démarche de longue date

2007

ETUDE LEGOFF

Etude de faisabilité urbaine dans le cadre d'une restructuration urbaine. La médiathèque était pressentie dans un îlot regroupant Mairie, foyer, salle annexe.

- 2014 : 1^{er} chiffrage par l'agence d'architecture Métaphore pour valider l'achat de la gendarmerie
- 2016 révision du PLU en vue de l'aménagement du Bourg
- Acquisition de l'ancienne gendarmerie via l'EPFNA

2020

ENQUÊTES

Public interrogé via le site Internet, la page Facebook à l'aide d'un support numérique et papier

2021

CÉRÉMA

Demande d'étude de faisabilité du projet

2021
2024

RÉUNIONS COPIL

Biblio Gironde - CAUE - CEREMA - DDTR - EPFNA

- Diagnostic CEREMA

2024

FONCIER

Achat de parcelles

o La commune de Macau a fait l'acquisition des parcelles AH671, AH673 et AH005 pour y implanter le jardin de la médiathèque.

o La commune de Macau a fait l'acquisition de la parcelle AH371 pour aménager un cheminement doux entre la future médiathèque et la gare.

o La commune de Macau est en cours d'acquisition d'une partie de la parcelle AH501 pour relier la future médiathèque à la gare.

o **L'acquisition de l'ancienne gendarmerie (parcelle AH 0025) à l'EPF par la commune est en cours en septembre 2024**

JUIL

RECRUTEMENT

recrutement d'un catégorie B, assistant de conservation principal

AOUT

ENQUÊTE

Enquête du public au Forum des associations

SEPT

ENQUÊTE

Enquête du public du Festival des Gueilles de Bonde

Enquête auprès des élus

Des actions médiathèque **avant** la médiathèque

OCT

MICRO FOLIES

Accueil dans la salle du Conseil municipal de la micro folie mobile de la Communauté des Communes Médoc Estuaire. Ecoles, ALSH et tout public.

2025

NUITS DE LA LECTURE

Organisation des nuits de la lecture dans les locaux de la mairie

JANV

LECTURES À HAUTE VOIX

RPE et pause méridienne écoles maternelle et élémentaire

LA MEDIATHEQUE DE DEMAIN : UNE AMBITION

Pour concevoir un projet reflétant l'identité de la ville et de ses habitants, il était essentiel de recueillir des informations auprès des acteurs clés et des usagers concernés.

Ainsi, des échanges ont eu lieu avec les associations, les habitants, les assistantes maternelles, les enseignants, les animateurs ainsi que les élus.

a. Paroles d'habitants*



* Une enquête a été menée auprès des habitants, des élus et des bibliothécaires du Médoc (cf. annexe)

a. Paroles d'élus*



* Une enquête a été menée auprès des habitants, des élus et des bibliothécaires du Médoc (cf. annexe)

a. Paroles de bibliothécaires du Médoc*

Paroles de bibliothécaires

Un lieu de médiation et d'inclusion avec des collections aux thématiques variées, des animations pour tous les publics, des ateliers participatifs, [...]



Un endroit douillet et cocooning avec accès à du thé/café ou au contraire un endroit animé avec des jeux/jeux vidéo selon les publics et les projets.



Une médiathèque où l'on a envie de passer du temps, de rester, de s'installer de lire, de jouer, de travailler... « comme à la maison »



* Une enquête a été menée auprès des habitants, des élus et des bibliothécaires du Médoc (cf. annexe)

Objectifs

L'encadrement des bibliothèques publiques repose sur la Charte des bibliothèques (1991) et le Manifeste de l'UNESCO (1994), actualisé en 2022 pour définir la bibliothèque comme un centre d'information et d'échange. La loi « Robert » (2021) fixe leurs missions, garantissant l'accès à la culture, la liberté et la gratuité.

S'appuyant sur ces références et une étude du CEREMA, le Conseil municipal a officialisé, par la délibération 2024-40 du 15 octobre 2024, son engagement pour le projet de médiathèque en définissant ses principes de fonctionnement.

« Une médiathèque à portée de toutes et tous »

Une médiathèque est un espace essentiel dans une commune, offrant un accès universel à la culture et à l'information. Les habitants et les élus souhaitent en faire un lieu **chaleureux**, où chacun se sent chez soi : une médiathèque conviviale et accessible à tous.

Cet espace devra être lumineux, propice aux échanges et aux rencontres, renforçant ainsi le lien social et l'attractivité du territoire. Il jouera un rôle structurant en garantissant une égalité d'accès à la culture et à l'information pour tous. Elle constituera **un point d'ancrage fort pour la population.**

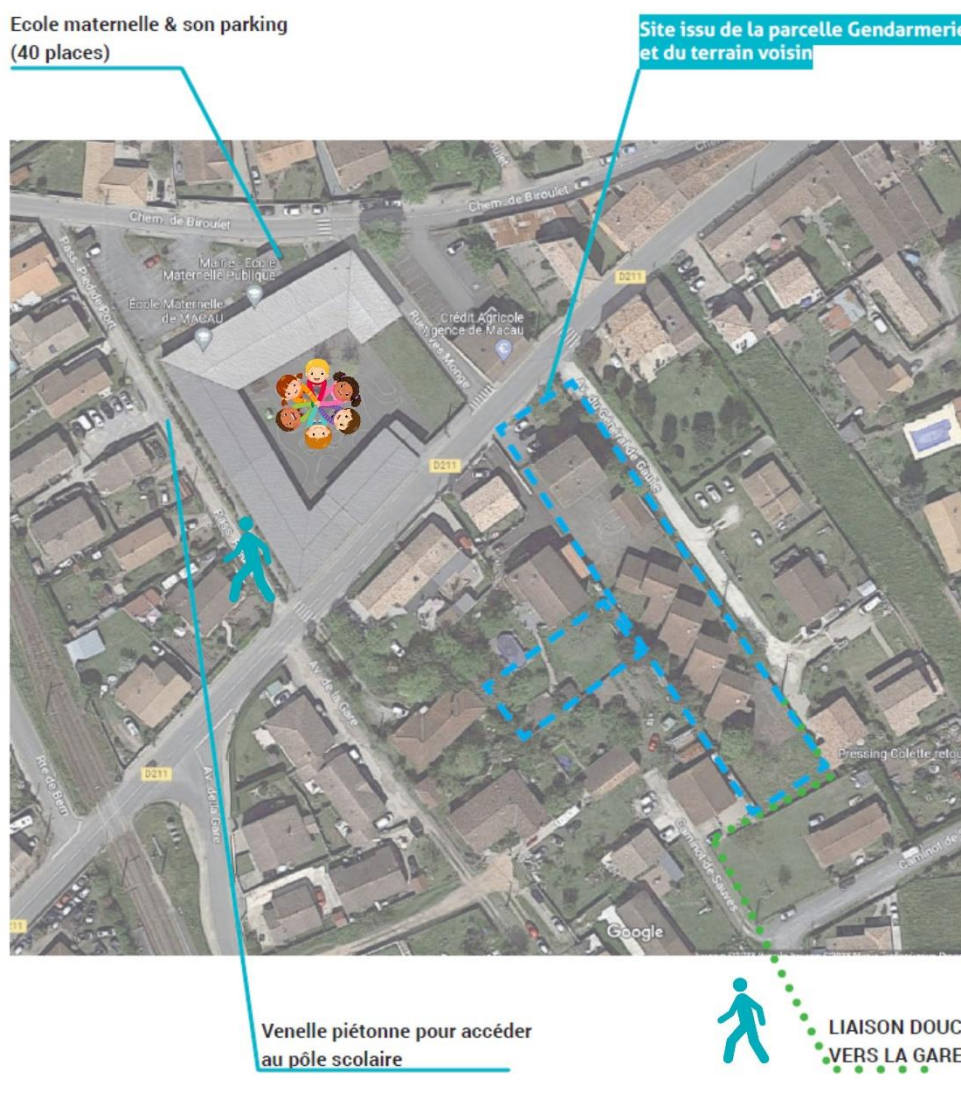
Conformément au Manifeste de l'UNESCO-IFLA, la médiathèque devra être accessible physiquement et numériquement, bien située, bien équipée et dotée d'horaires adaptés.

Des services itinérants devront également être prévus pour répondre aux besoins des populations éloignées, afin d'assurer une véritable **proximité culturelle et citoyenne.**

Un lieu central et accessible

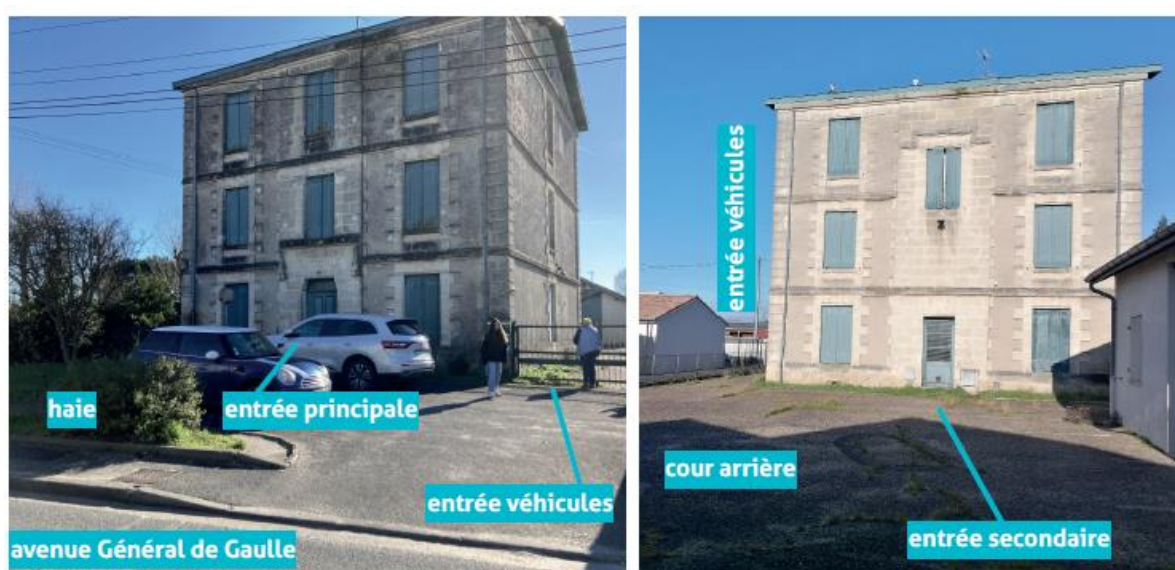
L'étude réalisée par le CEREMA met en avant les atouts du site retenu pour la future médiathèque. Située au sud-ouest du centre-bourg, à proximité immédiate de l'école maternelle et à quelques pas de la gare, cette parcelle de 2 340 m² est idéale pour accueillir un équipement culturel de cette envergure. L'ancien bâtiment de la gendarmerie, construit au début du XXe siècle et reconnu pour son intérêt patrimonial, offrira un cadre de qualité, tout en étant en dehors du p

Les normes actuelles recommandent une surface moyenne de 0,07 m² par habitant pour une bibliothèque. Dans cette logique, le site proposera 90 m² accessibles au public sur un total de 270 m² répartis sur trois niveaux. La municipalité, suivant les recommandations du CAUE, du CEREMA, de la DRAC et du Conseil Départemental, a décidé de porter le projet à une superficie minimale de 370 m².



Sa localisation privilégiée, à proximité des écoles, du centre de loisirs, du Relais Petite Enfance et de diverses associations, ainsi que la présence d'un cheminement piéton sécurisé de 200 m (gare/médiathèque), en font un emplacement stratégique. De plus, les 25 places de stationnement permettront de faciliter l'accès au site pour tous les usagers.

Cette situation centrale favorisera la fréquentation et fera de la médiathèque un **véritable pôle culturel central**.



« Une médiathèque comme à la maison »

Le bâtiment et son organisation inciteront le public à entrer : la médiathèque doit inviter toute la population.

Afin d'attirer et de fidéliser un large public, la médiathèque doit inspirer la convivialité et l'inclusion. Le cadre architectural et l'agencement intérieur seront pensés pour susciter l'envie d'entrer et de s'approprier les lieux. Le choix des matériaux, du mobilier et de l'éclairage jouera un rôle essentiel pour créer une ambiance accueillante.

En faisant de la médiathèque un **lieu culturel et convivial**, on lui donnera une double vocation : celle d'être un espace dédié à la découverte, à la créativité et à l'éducation, tout en jouant un rôle de carrefour social où les individus peuvent interagir, partager et s'épanouir.

La médiathèque de Macau contribuera ainsi au dynamisme culturel et à la cohésion sociale de toute une communauté.

Moyens engagés pour ce projet (horaires, budget, personnel)

Pour assurer le bon fonctionnement de la médiathèque, des moyens humains et financiers seront mobilisés. Un budget adéquat sera alloué pour l'aménagement, l'achat de matériel et la constitution du fonds documentaire.

Le budget de fonctionnement suivra les recommandations du ministère de la Culture, avec un **budget de 15 000 €** pour l'acquisition des fonds et **6 000 €** pour l'action culturelle.

Le personnel recruté garantira un accueil de qualité et proposera des animations variées pour dynamiser la vie culturelle locale. La médiathèque s'appuiera sur une équipe de **2,5 ETP**, comprenant un **animateur multimédia** et un personnel polyvalent, formé à l'accueil, à l'animation et aux jeux.

Des **bénévoles** seront également associés à l'équipe de la médiathèque. Intégrer des bénévoles au sein d'une bibliothèque enrichira les activités de la médiathèque en s'appuyant sur leurs compétences, leurs idées et la diversité de leurs parcours, créant ainsi une véritable « bibliothèque humaine ».

Leur engagement renforcera également le lien avec la communauté locale.

Les horaires d'ouverture seront pensés pour s'adapter aux différents rythmes de vie des habitants, permettant à chacun de profiter de cet espace culturel. Un **minimum de 18 heures d'ouverture** sera assuré, incluant une ouverture en soirée et le samedi.

Des horaires exceptionnels pourront être proposés (nocturnes, ouvertures dominicales).

Par ailleurs, des partenariats avec les écoles, les associations et les acteurs locaux permettront de multiplier les activités et de renforcer l'ancrage de la médiathèque dans le tissu communal.

Ainsi, cette médiathèque ne sera pas seulement un lieu de lecture, mais un véritable espace de vie, favorisant l'accès à la culture et le renforcement du lien social pour tous les habitants.

Une médiathèque outil d'inclusion

Inclusion sociale

« La bibliothèque ...doit être d'accès facile et ses portes doivent être largement ouvertes à tous les membres de la communauté (...). Une idée révolutionnaire. Parviendrons-nous à transformer l'utopie en réalité ? »
Umberto Eco, *De Bibliotheca*

Si, pour les publics les plus éloignés, le premier pas vers la médiathèque est difficile à faire, le second ne l'est pas moins. Et pourtant, ce second pas est tout aussi important : après la découverte, il s'agit d'instaurer une habitude, un réflexe.

Faire entrer la médiathèque dans le quotidien, comme lieu où aller lorsque l'on a besoin de travailler, d'effectuer des recherches, se poser, ne va pas de soi pour tout le monde.

La médiathèque de Macau, en tant qu'espace ouvert, accueillant, et riche en initiatives, incarnera une véritable mission d'inclusion sociale.

Elle créera du lien, combattrra les exclusions, et permettra à chacun de grandir et de s'épanouir au sein de la société.

Inclusion numérique

Depuis le plan Bibliothèques du Ministère de la Culture en 2018, qui assignait aux bibliothèques la mission de favoriser l'inclusion numérique et de mener des actions dans le champ social, l'importance de cet enjeu n'a cessé de croître. La loi sur les bibliothèques adoptée en 2021 a renforcé cet engagement en prévoyant explicitement leur rôle dans la réduction de l'illectronisme.

Avec la dématérialisation croissante des contenus et des services, accélérée par la crise sanitaire, l'accompagnement des usagers dans cette transition numérique est devenu un enjeu majeur.

Comme le souligne le Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales (Ministère de la Culture, 2022), il est essentiel que le numérique soit un outil d'émancipation et de découverte, plutôt qu'un facteur d'exclusion.

Or, les difficultés d'accès aux démarches en ligne se sont amplifiées : en 2022, 54 % des Français déclaraient rencontrer au moins une difficulté dans l'utilisation des outils numériques, et 48 % éprouvaient un frein qui les empêchait d'en profiter pleinement.

Aujourd'hui, les Macaudais doivent se déplacer à Cussac ou Castelnau de Médoc pour bénéficier d'un accompagnement numérique.

Il est donc crucial que la médiathèque de Macau propose un accès aux outils numériques, permettant à chacun de découvrir, apprendre, travailler ou jouer, et ainsi de contribuer activement à la réduction de la fracture numérique sur le territoire.

Inclusion intergénérationnelle

La mondialisation, les impacts d'une crise généralisée, les évolutions des structures familiales et des relations sociales, ainsi que l'allongement de la durée de vie, ne garantissent pas nécessairement une meilleure qualité de vie.

Ces transformations, favorisent la marginalisation sociale, l'isolement affectif et le creusement des distances entre les générations.

Lutter contre l'isolement des seniors passe par un enjeu clé : développer des actions qui encouragent les échanges et la **solidarité entre les générations**.

Il ne fait aucun doute que les jeunes et les aînés ont énormément à s'enrichir mutuellement.

La structure aura donc comme objectif d'être facilitateur de rencontres mais aussi de partage.

Inclusion du public en situation de handicap

L'accessibilité vise à réduire l'écart entre les capacités d'une personne et les ressources de son environnement, lui permettant ainsi de participer pleinement à la société.

La loi du 11 février 2005 impose aux établissements recevant du public d'être accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Dans cette optique, la directive européenne 2019/882, applicable en France dès juin 2025, obligera la chaîne du livre à proposer des ouvrages numériques accessibles, impliquant également les bibliothèques.

Les médiathèques, espaces de culture et de partage, doivent surmonter les obstacles physiques, sensoriels et cognitifs pour garantir une véritable inclusion.

Au-delà d'une contrainte légale, il s'agit d'un engagement moral et éthique visant à renforcer le lien social. Sensibiliser la communauté par des événements inclusifs contribue à une société plus solidaire et bienveillante.

La Commune de Macau s'engage à faire de sa médiathèque un lieu ouvert à tous, permettant à chacun d'accéder aux ressources culturelles et éducatives sans discrimination.

L'accessibilité bénéficie à l'ensemble de la société, enrichissant aussi bien les individus concernés que la collectivité dans son ensemble.

Espace de vie citoyenne

La médiathèque ne se limite pas à un lieu de lecture et de savoir : elle est aussi un espace de vie citoyenne, favorisant l'échange, le débat, l'expérimentation et l'innovation sociale.

Conformément à la *Charte du droit fondamental des citoyens à l'information et aux savoirs (ABF)*, elle doit permettre à chacun de participer activement aux débats et à la vie de son territoire.

Dans cette optique, la médiathèque de Macau se veut un lieu ouvert et participatif, où les citoyens peuvent :

- Contribuer à l'innovation sociale et au débat public grâce à des actions collaboratives,
- Développer de nouvelles pratiques d'apprentissage favorisant l'implication de tous,
- Partager et réutiliser librement les savoirs et initiatives émergentes.

L'objectif de la Commune est de renforcer l'ancrage citoyen de la médiathèque en faisant un espace dynamique, investi par ses usagers et propice aux échanges.

Plus qu'un simple service, elle deviendra un acteur clé du vivre-ensemble et de l'engagement collectif sur le territoire.

Le citoyen acteur

Les bibliothèques, en vertu de la *loi NoTRE (2015)* et de la *loi LCAP (2016)*, jouent un rôle essentiel dans la médiation culturelle en favorisant la participation de tous et en garantissant l'exercice des droits culturels.

Comme le souligne la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, chaque individu a le droit de prendre part à la vie culturelle de sa communauté.

La médiathèque de Macau s'inscrit dans cette dynamique en devenant un lieu d'échanges et d'engagement citoyen. À travers des débats, conférences et projets participatifs, elle encouragera l'expression, la réflexion collective et la prise de parole, renforçant ainsi la démocratie locale.

En impliquant activement les citoyens, la médiathèque ne sera plus seulement un espace de consultation, mais un véritable lieu de co-construction, où chacun pourra contribuer à la vie culturelle et sociale du territoire. Elle deviendra ainsi un pilier essentiel d'une citoyenneté active et inclusive.

Le citoyen partie prenante du projet

La volonté est d'impliquer publics et partenaires dans la conception du projet de médiathèque et dans la participation active au débat. Et au-delà de la construction, le souhait est que le citoyen soit le vecteur de propositions d'actions pour le public, en faisant de la médiathèque un lieu participatif.

La médiathèque, en ouvrant ses portes à tous, peut devenir un lieu de dialogue citoyen. Chaque usager est porteur de savoirs, d'expériences et de talents. En impliquant les usagers dans les décisions (choix des collections, conception des événements, aménagements), elle encouragera la démocratie participative et renforcera le sentiment d'appartenance à la communauté.

La médiathèque sera un véritable laboratoire d'idées partagées.

La médiathèque de Macau souhaite reconnaître les compétences de ses publics et les intégrer dans la dynamique culturelle locale.

L'écocitoyen

Une médiathèque écoresponsable, construite avec des matériaux durables, équipée d'une gestion économe en énergie et favorisant les énergies renouvelables, incarne les principes du développement durable.

Ce lieu devient ainsi un outil pédagogique vivant qui inspire les visiteurs par son design et ses pratiques exemplaires.

En rendant visibles les gestes écoresponsables et en offrant un cadre concret pour les pratiquer, la médiathèque de Macau jouera un rôle de modèle. Les usagers pourront ensuite reproduire ces gestes à domicile, créant ainsi un effet multiplicateur.

Construire une médiathèque écoresponsable n'est pas seulement une initiative écologique, c'est aussi un investissement éducatif et social. Elle créera un espace où les citoyens, en interagissant avec des pratiques durables, seront encouragés à devenir eux-mêmes acteurs du changement.

La médiathèque de Macau pourra devenir ainsi un levier important pour transformer la communauté en une société plus respectueuse de l'environnement.

Stratégies

Mobiliser le tissu associatif, scolaire, local, citoyen pour alimenter l'animation

Les associations

La richesse du tissu associatif de Macau laisse entrevoir de nombreuses possibilités de collaboration.

Les partenaires locaux sont ainsi identifiés :

L'agora « Tiers Lieu »

Des contacts ont déjà été pris auprès de l'**Agora « Tiers lieu »**, pour organiser une semaine dédiée autour de l'environnement et le développement durable. Le Tiers Lieu sera un partenaire idéal pour constituer un fonds dédié à la protection de l'environnement et le développement durable et pouvoir informer sur les enjeux environnementaux en proposant des rencontres avec des scientifiques ou associations (fresque du climat, etc.).

Musique à Macau

Ecole de musique associative, la valorisation de la musique, à travers des petits concerts et des actions de vulgarisation pourront être des axes d'animation.

Ose l'humanitaire

L'association humanitaire pourrait être un partenaire pour permettre le vivre ensemble et la découverte de l'autre

L'Oiseau lire

Association de lutte contre l'illettrisme est un partenaire important pour permettre l'inclusion et le vivre ensemble. Au-delà de la sensibilisation du grand public à cette cause, l'objectif est aussi de valoriser l'expérience des apprenants et de constituer une bibliothèque humaine en multipliant les occasions de témoignages et de partage.

Les structures enfance et petite enfance

L'Alsh (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Des animateurs de l'équipe ont choisi d'être **référents "médiathèque**, s'impliquant activement dans son développement, que ce soit en matière **d'aménagement, d'accueil ou d'animation**.

Par ailleurs, la médiathèque pourra s'intégrer aux **actions collaboratives** menées avec **Le Carré-Les Colonnes**, notamment à travers des projets alliant **art et nature**.

Le RPE (Réseau petite enfance)

Des premières actions sont menées en amont, avec des temps d'accueil de lecture pour les tout-petits et assistantes maternelles, la semaine de la petite enfance (Mars).

Tenant compte du PEDT de la Communauté de Communes de Médoc Estuaire (Projet éducatif du territoire), le partenariat portera sur l'aide à la parentalité et sur la sensibilisation de la lecture du tout-petit.

Les écoles

Un travail de partenariat a été initié lors des visites du Musée numérique avec les écoles maternelles et primaires. Une enquête a été aussi faite pour connaître les souhaits des écoles pour une future collaboration. La collaboration se veut qualitative avec des projets qui s'appuieront sur le projet d'école.

Mobiliser des formes multiples de média pour susciter l'intérêt, la curiosité, la découverte/ renouveler les contenus

Des Collections Renouvelées et Adaptées aux Besoins

La politique documentaire suivra les recommandations du ministère de la Culture, avec un **budget de 15 000 €** pour le renouvellement des fonds et **6 000 €** pour l'animation.

Une **charte documentaire** sera élaborée pour structurer l'acquisition des collections en fonction des attentes du public.

La médiathèque est sans historique en termes d'emprunts.

La constitution des collections ne pourra donc pas, dans un premier temps s'appuyer sur les indicateurs d'usage des collections.

Le fonds de la Médiathèque devra être le plus pluraliste possible, tout en visant le grand public. Il ne sera pas nécessaire de viser une sélection pointue destinée à des experts, mais un fonds suffisamment parlant pour tous. *La majorité des documents achetés se concentreront sur les niveaux 1 et 2 (niveau 1 : information élémentaire, notions de base, tout public ; niveau 2 : vulgarisation de bon niveau, documentation plus élaborée).*

« Si quiconque, entrant dans une bibliothèque, n'y décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui ». Bibliothécaire, directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise. Laharry, Dominique.

De plus, les instances professionnelles préconisent **2 à 2,5 livres/habitant avec un fonds minimum de 3000 documents**

- en dessous de 10 000 habitants : 220 documents pour 100 habitants

- 1 abonnement pour 150 habitants

Soit pour la ville de Macau, l'idéal serait situé entre 9000 et 11250 documents.

(Sources : Bibliothèques dans la cité de Gérald Grunberg, éditions du Moniteur, 1996 ; reprises dans Conduire une politique documentaire de Bertrand Calenge, Cercle de la librairie, 1999 et Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet, Cercle de la librairie, 2008)

LE PROJET

Un lieu de rencontre

Inclusion culturelle : rencontre avec la culture scientifique, littéraire, les différents médias

La future médiathèque vise à devenir un espace de rencontre entre les publics et les différentes facettes de la culture, qu'elle soit scientifique, littéraire ou numérique.

Les collections de la médiathèque suivront une politique documentaire, intégrant **des livres, des jeux, des ressources numériques et multimédias**.

Une **charte** définira les usages et les objectifs liés à ces supports, pour fixer un socle commun.

La politique documentaire orientera la gestion des fonds

Promouvoir la Culture Littéraire et scientifique : lire, écouter, faire découvrir.

La médiathèque doit être un **lieu de transmission de la culture**, où chaque utilisateur peut découvrir de nouvelles œuvres, enrichir sa pratique de la lecture et partager autour de la littérature.

Elle doit permettre à tous d'accéder à une large variété d'œuvres, qu'elles soient écrites, audio ou numériques.

En constituant une base partagée de savoirs, la médiathèque favorise un accès équitable aux savoirs essentiels tout en valorisant la diversité et la pluralité de ses collections.

Actions

:

Un fonds littéraire et documentaire varié et accessible

- Des documents pour tous les goûts et tous les âges.
- Collections adaptées pour les **personnes en situation de handicap**

- Ouvrages multilingues pour favoriser l'inclusion **linguistique et culturelle**.

✓ **Un accès facilité à la littérature numérique**

- Mise à disposition de **liseuses électroniques** pour initier les usagers au livre numérique.
- Accès aux ressources littéraires en ligne via **Biblio Gironde** et autres plateformes partenaires.
- Création d'un **espace d'écriture collaborative** pour encourager la création littéraire locale.

Encourager la Culture Scientifique et littéraire : comprendre, expérimenter, s'émerveiller, échanger

La médiathèque proposera un accès privilégié aux sciences à travers des formats variés, afin de permettre à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, d'explorer **le monde scientifique et littéraire** de manière ludique et pédagogique.

Actions

✓ **Des animations et rencontres littéraires** (club de lecture, rencontres d'auteurs, lectures à voix haute)

✓ **Des ateliers interactifs et immersifs**

- Expériences et démonstrations en physique, chimie ou biologie pour un apprentissage sensoriel.
- Rencontres avec des scientifiques (conférences, cafés des sciences, échanges avec des spécialistes).
- Ateliers pratiques autour de la robotique et de la programmation pour découvrir les sciences du numérique.

✓ **Des événements thématiques et expositions**

- Organisation de **semaines thématiques** (ex. Fête de la Science, Nuit des Étoiles)

- Expositions interactives sur des sujets variés (climat, intelligence artificielle, biodiversité).

Une culture numérique accessible à tous

Selon le **Baromètre des pratiques numériques**, les médiathèques jouent un rôle clé dans l'accessibilité et la démocratisation du numérique, notamment à travers les loisirs et le jeu.

En effet, avec **plus de 50 % des usagers utilisant les ressources numériques en bibliothèque** et une forte demande pour les jeux vidéo et les ateliers multimédias, les médiathèques permettent de réduire la fracture numérique.

La médiathèque de Macau favorisera l'inclusion et l'appropriation du numérique par tous les publics, y compris les plus éloignés de ces technologies.

L'équipement numérique facilitera l'accès **à l'information et aux nouvelles technologies**.

Actions :

✓ **Un espace dédié au numérique et aux nouvelles technologies**

✓ **Ateliers interactifs** avec réalité virtuelle, imprimante 3D, robotique et simulateurs, jeu vidéo, et ateliers de créativité technique

✓ **Permanence des acteurs sociaux et accès aux droits**

✓ **Quinzaine du numérique avec biblio Gironde** : développer une culture numérique et la partager

Le Jeu comme vecteur d'apprentissage et de partage

La présence du jeu en médiathèque démontre son importance dans les missions de service public. Pour structurer cette offre ludique, il est essentiel que ce service soit pris en compte dans la charte et la

politique documentaire. d'avoir un personnel compétent pour acquérir le fonds, conseiller et gérer au quotidien ces collections et des animations.

Actions :

Expérimenter le jeu sous toutes ses formes

- Création d'un fonds ludothèque empruntable à domicile.
- Accompagnement des usagers par un personnel formé à la médiation ludique.

Valoriser le Patrimoine Ludique

- Constitution d'une offre variée (jeux de société, jeux traditionnels, jeux vidéo).
- Conférences et présentations sur l'histoire et l'impact du jeu.

Le Jeu comme Vecteur d'Échanges et de Lien Social

- Soirées et après-midi jeux pour tous les âges.
- Acquisition et animations en lien avec les acteurs du tissu local

Rencontre avec l'autre : l'inclusion sociale

Une médiathèque est bien plus qu'un simple lieu de prêt de documents : c'est un véritable espace de rencontres et d'échanges qui lutte contre l'exclusion culturelle, numérique et sociale.

En diversifiant ses services et en s'adaptant aux besoins de tous, elle devient un acteur clé du vivre-ensemble et de la cohésion sociale

Un accès démocratique à la culture et à l'information

L'accès au savoir est un droit fondamental, mais il est encore inégalement réparti. Certaines catégories de la population rencontrent des difficultés pour accéder à la culture et aux services numériques.

Une enquête de l'Insee présentée en avril 2024 montre que chez les 18-64, 10 % éprouvent des difficultés à l'écrit.

A ce jour, 4 % de la population est en situation d'illettrisme en France.

Actions

✓ La gratuité (inscription et accès)

Accès gratuit aux collections et aux espaces de travail : permettre à tous d'accéder à des livres, journaux, films, musique et ressources numériques sans contrainte financière.

✓ Création d'un fonds "Facile à Lire"

proposer des ouvrages en langage simplifié pour les personnes en difficulté avec la lecture.

✓ Organisation de conférences et de débats

sensibiliser sur des sujets sociétaux (précarité, écologie, droits humains, etc.) et donner la parole aux citoyens, en travaillant avec des partenaires locaux (CCAS, Mission Locale, Oiseau Lire, etc.)

Un lieu d'apprentissage et de lutte contre la fracture numérique

D'après le baromètre numérique 2022, **une personne sur trois est en situation d'illectronisme** soit parce qu'elle n'a pas accès à internet soit parce qu'elle rencontre des difficultés d'utilisation des outils numériques.

À l'heure du « tout numérique », ne pas maîtriser les outils informatiques constitue un véritable handicap (démarches administratives en ligne, recherche d'emploi, accès aux soins, etc.).

Actions

✓ **Ateliers d'initiation au numérique** : aider les seniors, les personnes éloignées du numérique ou en situation de handicap à utiliser Internet, envoyer un courriel, ou remplir un formulaire en ligne.

✓ **Sessions d'aide à la recherche d'emploi et d'accès aux droits sociaux** : accompagnement dans la rédaction de CV et lettres de motivation

✓ **faire découvrir la variété des offres ludiques numériques** (jeux vidéo, des ateliers interactifs, ateliers de création) pour favoriser l'inclusion numérique et aborder le numérique par le biais d'activités divertissantes.

Un espace favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap

En France, environ **13,4 % de la population vit avec une déficience motrice, 11,4 % avec une déficience sensorielle** (visuelle ou auditive) et **6,6 % avec une déficience intellectuelle ou mentale**.

L'accessibilité en médiathèque est un enjeu fondamental pour garantir l'égalité d'accès à la culture et lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap.

Actions

- ✓ **Collections adaptées** : livres en braille, livres audio, ouvrages en gros caractères pour les malvoyants, ouvrages en écriture adaptée.
- ✓ **Mise à disposition de matériels facilitant** tels loupes électroniques, machines à lire, clavier ergonomique : pour faciliter la lecture des documents imprimés, l'utilisation des matériels.
- ✓ **Signalétique et accès adaptés** : mise en place de rampes d'accès, ascenseurs et indications en braille pour assurer une circulation fluide.

Un lieu de mixité sociale et intergénérationnelle

Organiser des animations intergénérationnelles en médiathèque permet de renforcer le lien social et de favoriser la transmission des savoirs entre les générations.

Ces rencontres créent des échanges enrichissants entre jeunes et seniors, valorisant les expériences de chacun et luttant contre l'isolement des personnes âgées. De plus, elles stimulent l'apprentissage mutuel : les plus jeunes peuvent initier les aînés aux outils numériques, tandis que les seniors transmettent leur mémoire et leur culture.

Une médiathèque rassemble des publics variés, favorisant ainsi la mixité sociale et intergénérationnelle à travers des activités communes.

Actions

- ✓ **Ateliers créatifs et ludiques collaboratifs** : couture, tricot, peinture, où les savoir-faire se transmettent entre générations, puzzles et jeux de société en libre accès.
- ✓ **Rencontres et témoignages** : organiser des échanges entre jeunes et personnes âgées sur des thèmes de société (mémoire, traditions, évolution des modes de vie) dans la médiathèque, mais aussi hors les murs.
- ✓ Une équipe mixte, constituée de salariés et bénévoles, de tous les âges pour une **meilleure représentativité**.

Les personnes en grande précarité rencontrent des difficultés d'accès aux lieux publics et aux ressources essentielles. Une médiathèque peut être un espace de répit et un point d'entrée vers des dispositifs d'aide.

Actions

- ✓ **Un accès libre et gratuit à la structure, et un droit de prêt gratuit**
- ✓ **Accueil bienveillant** et espaces de repos et de partage
- ✓ **Ateliers de langue et d'alphabétisation** à l'intérieur de la structure avec l'association l'Oiseau Lire : pour les personnes non francophones ou en difficulté avec l'écrit.

Lieu de convivialité

Les médiathèques jouent un rôle essentiel dans la diffusion de la culture tout en favorisant un environnement chaleureux et propice aux échanges.

Elles ne sont plus seulement des espaces de consultation silencieuse, mais de véritables lieux de vie, d'apprentissage et d'interaction sociale.

Face aux nouvelles pratiques numériques et aux attentes des usagers, elles proposent aujourd'hui des espaces de co-working, des cafés littéraires, des salles dédiées aux jeux vidéo ou encore des ateliers participatifs (impression 3D, réalité virtuelle, coding).

Ces services attractifs transforment la médiathèque en un espace dynamique où se rencontrent différentes générations et cultures. Les médiathèques sont désormais un espace où l'on privilégie la relation humaine.

Actions

- ✓ **Un accueil chaleureux** : Un point de vigilance sera porté sur la formation des agents pour un accueil optimum, souriant et bienveillant

✓ **La disponibilité du personnel** doit être complète. Pour cela, les bibliothécaires devront pouvoir être dans les rayons, et utiliser des tablettes de façon à pouvoir répondre à la demande rapidement

✓ **Faciliter le contact avec les habitants** : Un personnel identifié par le biais d'un badge pour permettre une proximité avec les habitants

Ouverture au monde/ouverture aux autres

Vivre ensemble/libre ensemble

« Grâce à mes lectures, j'avais aboli les limites de l'impasse, je respirais à nouveau, le monde s'étendait plus loin, au-delà des clôtures qui nous recroquevillaient sur nous-mêmes et sur nos peurs »

Gaël Faye, Petit Pays

Les médiathèques jouent un rôle central dans la construction du vivre ensemble en favorisant le dialogue, la mixité sociale et l'accès à la culture pour tous. Elles incarnent également le principe d'être libre ensemble en garantissant un accès universel à l'information, en encourageant l'esprit critique et en offrant un espace neutre où chacun peut s'exprimer sans discrimination.

A la découverte de l'autre

La médiathèque joue un rôle fondamental dans la découverte de l'autre en mettant à disposition des collections variées et en organisant des événements favorisant l'échange interculturel et intergénérationnel.

À travers la diversité des œuvres et des actions proposées – littératures du monde, films, musiques, documentaires – elle permet à chacun d'explorer d'autres cultures, modes de pensée et sensibilités artistiques et ainsi elle encourage le dialogue et la compréhension mutuelle.

Actions

✓ **Découverte des différentes cultures** : proposer des lectures, heures du conte bilingue, ateliers linguistiques, ou jumelages avec d'autres lieux culturels à l'étranger

✓ **Partage des expériences de voyage** : témoignage des voyages avec des enfants, le woofing, être jeune fille au pair et décliner par le biais de rencontres et activités sur cette thématique

✓ **Clubs de lecture et cafés philosophiques** : organiser des rencontres où les lecteurs échangent leurs points de vue sur un livre ou un thème de société.

La citoyenneté un enjeu majeur

Une société démocratique repose sur des citoyens éclairés, capables d'analyser les informations, de débattre et d'exprimer librement leurs opinions. La médiathèque joue un rôle central en offrant un accès libre et diversifié à l'information, aux connaissances et aux débats.

Elle permet aux citoyens de développer leur esprit critique en proposant des ressources variées (livres, presse, documentaires, conférences) qui nourrissent la réflexion et la confrontation des points de vue.

Actions

✓ **Education aux médias** : apprendre à rechercher des sources fiables et à lutter contre la désinformation.

✓ **Rendre l'utilisateur contributeur**. Chaque habitant viendra contribuer et enrichir l'offre pour la partager avec le plus grand nombre

✓ **Inciter à la réflexion et au débat**. Proposer des temps de discussions philosophiques

Un lieu de créativité et d'innovation

L'expression artistique permet à chacun de renforcer son identité, sa confiance en soi et son esprit critique.

L'émancipation passe aussi par la création. Les médiathèques offrent aux usagers un accès à diverses formes de création, qu'il s'agisse d'écriture, de musique, de vidéo, de dessin ou d'outils numériques. Grâce à des espaces dédiés, elles encouragent l'expérimentation et l'innovation.

Les médiathèques permettent aux usagers de s'exprimer à travers différents arts et de découvrir de nouvelles formes d'innovation.

Donner les moyens à chacun de se construire par le biais de pratiques artistiques, culturelles et d'autoformation

La médiathèque offrira à chacun un espace pour exprimer sa créativité et son imagination, tout en rendant la culture plus accessible et participative. Elle encouragera chaque individu à devenir acteur de sa propre expression, favorisant ainsi une approche plus inclusive et interactive de la création artistique et culturelle.

Actions

✓ **Des ateliers de création artistiques de tous les types** (arts numériques notamment, mais aussi initiation au théâtre, danse, photographies, ateliers d'écriture, de slam ou de poésie pour encourager la liberté d'expression à travers les mots.

✓ **Makerspaces et fablabs** : offrent des outils pour créer (imprimantes 3D, logiciels de montage, studio d'enregistrement).

✓ **Projets collaboratifs** : rédaction collective de livres, réalisation de films amateurs

Développer la présence des œuvres artistiques dans la ville

La médiathèque peut contribuer au développement de la présence des œuvres artistiques dans la ville en jouant un rôle d'intermédiaire entre les artistes et le public. Elle offre une vitrine aux créateurs locaux et favorise l'accès à l'art pour tous.

Actions

✓ **Proposer** des spectacles, spectacles vivants pièces de théâtre, réalisés par les associations locales ou par des compagnies girondines, des concerts de poche avec l'école de musique municipale et envisager d'autres propositions (lectures et siestes musicales...)

✓ **Permettre aux artistes locaux l'expression de leur art au sein de la médiathèque**

Laisser la possibilité à des artistes de s'installer et d'exposer à l'intérieur de la médiathèque pour travailler

✓ **Permettre un accès facilité aux arts pour tout un chacun**, en accueillant le Musée Numérique, des œuvres empruntés à l'artothèque du Conseil départemental, etc.

✓ **Développer les partenariats, pour développer la présence artistique avec :**

Participation aux Gueilles de Bonde, travail avec le Carré-Colonnes et l'Iddac.

Un bâtiment vertueux au service de la Culture

En septembre 2015, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030, un programme ambitieux en faveur du développement durable. Cet agenda repose sur cinq piliers essentiels : la paix, la prospérité, la planète, les populations et les partenariats.

Grâce à un réseau de 320 000 bibliothèques publiques à travers le monde, elles offrent un accès universel à la connaissance et contribuent ainsi à la réalisation de l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il est essentiel pour la Commune Macau de construire une médiathèque exemplaire sur le plan écologique. Ce projet représente une opportunité majeure d'intégrer des principes de durabilité.

En adoptant une approche vertueuse, la commune affirme son engagement en faveur de la transition écologique et du bien-être de ses habitants.

Economie d'énergie : un bâtiment éco responsable

Rejoignant les objectifs Agenda 2030 de l'ONU, et dans un souci d'exemplarité en termes d'écologie et de développement durable la Municipalité a à cœur d'offrir aux macaudais un « bâtiment vert ».

Actions

✓ **Minimiser la consommation** d'énergie de la médiathèque, en réduisant autant que faire se peut l'empreinte carbone

✓ **Avoir des pratiques professionnelles éco-responsables**

Un lieu aux vertus apaisantes

Au-delà de ces collections, la médiathèque est maintenant un lieu où l'on aime se retrouver, favorisant la détente et le bien-être des usagers.

Dans un monde marqué par le stress et la surstimulation numérique, il est essentiel d'aménager ces espaces pour offrir une expérience plus sereine et immersive.

- ✓ La médiathèque comme **espace de détente** : aménager une salle sensorielle avec des installations adaptées (lumières douces, musique relaxantes, fauteuils confortables)
- ✓ Faire entrer **la nature dans la médiathèque** en végétalisant les espaces
- ✓ Des espaces extérieurs aménagés (terrasses végétalisées, patios, vues sur des espaces verts) permettent aux visiteurs de profiter d'un **cadre naturel apaisant**.

Un lieu de sensibilisation écologique

Une médiathèque est aussi un lieu d'apprentissage et d'échange. Elle offre un cadre idéal pour informer le public sur les enjeux environnementaux.

En accueillant des publics variés, notamment des jeunes, elle participe à la formation de citoyens plus conscients des défis environnementaux.

Actions

- ✓ **Impliquer la communauté autour de l'écologie** en mobilisant les partenaires (associatifs, institutionnels ou autres) pour sensibiliser la population
- ✓ Permettre aux usagers de la médiathèque une **implication écologique concrète**
- ✓ **Inform**er sur les enjeux environnementaux en proposant des rencontres avec des scientifiques ou associations (fresque du climat, etc.)

Les moyens

Budget d'investissement

Le bâtiment

Il est possible de se baser sur le premier chiffrage fourni lors de l'étude de faisabilité du CEREMA, en termes **d'investissement**.

L'accès sécurisé en dehors des heures d'ouverture devra être étudié avec l'architecte.

MAIRIE DE MACAU

BILAN D'OPERATION PRE-OPERATIONNEL

MEDIATHEQUE DE MACAU					
	SP	PU/m ²	H.T.	TVA 20 %	T.T.C.
1. TRAVAUX BATIMENT :					
Démolition des logements et annexe des gendarmes	450 m2	150 €	67 500,00 €	13 500,00 €	81 000,00 €
Réhabilitation ancienne gendarmerie	270 m2	1 755 €	473 850,00 €	94 770,00 €	568 620,00 €
Construction d'un ascenseur	ens	1	50 000,00 €	10 000,00 €	60 000,00 €
Construction d'un escalier de secours	ens	1	20 000,00 €	4 000,00 €	24 000,00 €
Construction de la Médiathèque	560 m2	2 000 €	1 120 000,00 €	224 000,00 €	1 344 000,00 €
<i>Sous-Total :</i>			1 731 350	346 270	2 077 620
2. TRAVAUX AMENAGEMENT :					
Construction d'un parking paysager	1000 m2	200 €	200 000,00 €	40 000,00 €	240 000,00 €
Aménagement d'une venelle paysagère	80 m2	150 €	12 000,00 €	2 400,00 €	14 400,00 €
Aménagement du parvis d'entrée	240 m2	150 €	36 000,00 €	7 200,00 €	43 200,00 €
<i>Sous-Total :</i>			248 000	49 600	297 600
TOTAL TRAVAUX (Bâtiment + VRD)			1 979 350	395 870	2 375 220
3. HONORAIRES					
- Maîtrise d'Oeuvre		0,00%	0	0	0
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination de chantier		0,00%	0	0	0
- Bureau de Contrôle		0,00%	0	0	0
- Coordination sécurité		0,00%	0	0	0
- Géomètre		0,00%	0	0	0
- Diagnostic amiante avant travaux		0,00%	0	0	0
- Sondage de Sol		0,00%	0	0	0
- Divers et imprévus		0,00%	0	0	0
<i>Sous-Total :</i>		15,00%	296 903	59 381	356 284
TOTAL GENERAL			2 276 253	455 251	2 731 504

NOTA :

Surfaces existant suivant plan de cadastre ; sous réserve relevé des batiments et de la parcelle ; sous réserve diagnostics techniques ; sous réserve définition du programme ; suivant étude CAUE 11/2023.

A Bordeaux, le 16/02/2024

METAPHORE SARL

Pascal TOURATON

Architecte DPLG

Associé de l'AGENCE METAPHORE

On peut estimer un cout d'environ **18000 € H.T** pour trois boitiers d'accès seuls, auquel devra s'ajouter un système automatique de verrouillage.

Il sera souhaitable de prévoir un accès au hall qui permettra d'effectuer des prêts et retour, mais aussi un accès différencié aux étages où se trouveront coworking et salle de réunions des associations.

De plus, **un casier de retrait/retour**, idéalement situé dans le hall de la médiathèque, pourra permettre aux personnes ne pouvant se déplacer sur les heures d'ouverture de la médiathèque, de retirer leur réservation ou bien d'effectuer le retour de leur document.

Ce matériel est estimé à environ 20 000 € H.T

Le mobilier

Le coût moyen du mobilier en médiathèque est estimé entre 230 et 270 €/m²

Soit pour le projet de la médiathèque : **85100 à 99900 euros HT (102120 à 119880 TTC)**

Informatique et multimédia

Le matériel informatique

Les préconisations pour le **matériel** informatique, numérique et multimédia sont de l'ordre de 150 €/m² **soit 66 600 € TTC**

Le logiciel

Le coût des solutions proposées avoisine les 14700 H.T ou 16 840 € TTC

Constitution des collections

Les recommandations sont de 220 documents pour 100 habitants.

Soit pour Macau, 9960 documents.

Coût moyen des livres : 15 euros

Soit 149 400 euros pour l'achat de livres TTC

Les recommandations pour les fonds de jeu préconisent un fonds minimum de base de 200 jeux.

Soit un budget de 6000 euros pour l'achat de jeux

Soit un investissement pour les collections 155 400 euros TTC

Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement (année de création= année 0) hors fluide, frais de maintenance matériel, assurances.

Intitulé	Montant TTC	Recommandations
Budget d'acquisition	5000 €	Acquisition réalisée en investissement année N 0
Abonnements revues et locations support	2950 €	Trentaine de titres
Autres matières et fournitures (matériels pour l'équipement)	1500 €	10% du montant d'achat des collections
Fourniture petit équipement	1500 €	intercalaires, présentoirs, etc.
Action Culturelle	6 000 €	1 €/habitant
Impôts (SACEM)	700 €	Forfait diffusion sur bâtiment
Ressources numériques	0 €	Biblio Gironde
Communication	Budget Global Mairie	Budget Global Mairie
Formation	150 €	Formation EJA (fonds spécifiques et adaptés) :
Maintenance SIGB/Portail internet/ applications	2096 € TTC	Hébergement + Maintenance logiciel et Mise à jour
Personnel	130642 €	Personnel entretien 2.5 ETP : 1 Cat. B filière culturelle 1 Cat. C filière culturelle 0.5 Cat. C filière culturelle 17,5h/hebdo entretien ménager
TOTAUX	150538 €	

Le budget de fonctionnement année N+1

Le budget prévisionnel de **fonctionnement pour la première année de fonctionnement N +1 (hors fluides et frais de maintenance matériel)** est le suivant :

Intitulé	Montant TTC	Recommandations
Budget d'acquisition	15000 €	Préconisation de 3 €/habitant (Tout support)
Abonnements revues et locations support	2950 €	Trentaine de titres
Autres matières et fournitures (matériels pour l'équipement)	3000 €	10% du montant d'achat des collections + jeux
Fourniture petit équipement	1500 €	intercalaires, présentoirs, etc.
Action Culturelle	6 000 €	1 €/habitant
Impôts (SACEM)	700 €	Forfait diffusion sur bâtiment
Ressources numériques	0 €	Biblio Gironde
Communication	Budget Global Mairie	Budget Global Mairie
Maintenance SIGB/Portail internet/ applications	2096 € TTC	Hébergement + Maintenance du logiciel et Mise à jour
Formation	0 €	Formation CNFPT, biblio Gironde, Mediaquitaine
Personnel	130642 €	Personnel entretien 2.5 ETP : 1 Cat. B filière culturelle 1 Cat. C filière culturelle 0.5 Cat. C filière culturelle 17,5h/hebdo entretien ménager
TOTAUX	161888 €	

ANNEXES



COMMISSION « CREATION D'UN POLE MULTI SERVICE : MEDIATHEQUE, TIERS LIEU, MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ANCIENNE GENDARMERIE »

16 octobre 2024

Présents : Angélique BANALES ; Zohra GALLIEN ; Vincent JAUBERT ; Christophe LESTAGE ; Anne SAVIN DE LARCLAUZE ;

Excusés : Chrystel COLMONT-DIGNEAU ; Guillaume LAFON ; Sylvain LALANNE ; Marianne WARNET.

Valérie TALOU, Directrice Générale des Services

Présence de : Agnès GUICHENEY, Responsable de la Médiathèque, rédacteur du compte-rendu.

Ordre du jour

Restitution de l'enquête « dites-nous »

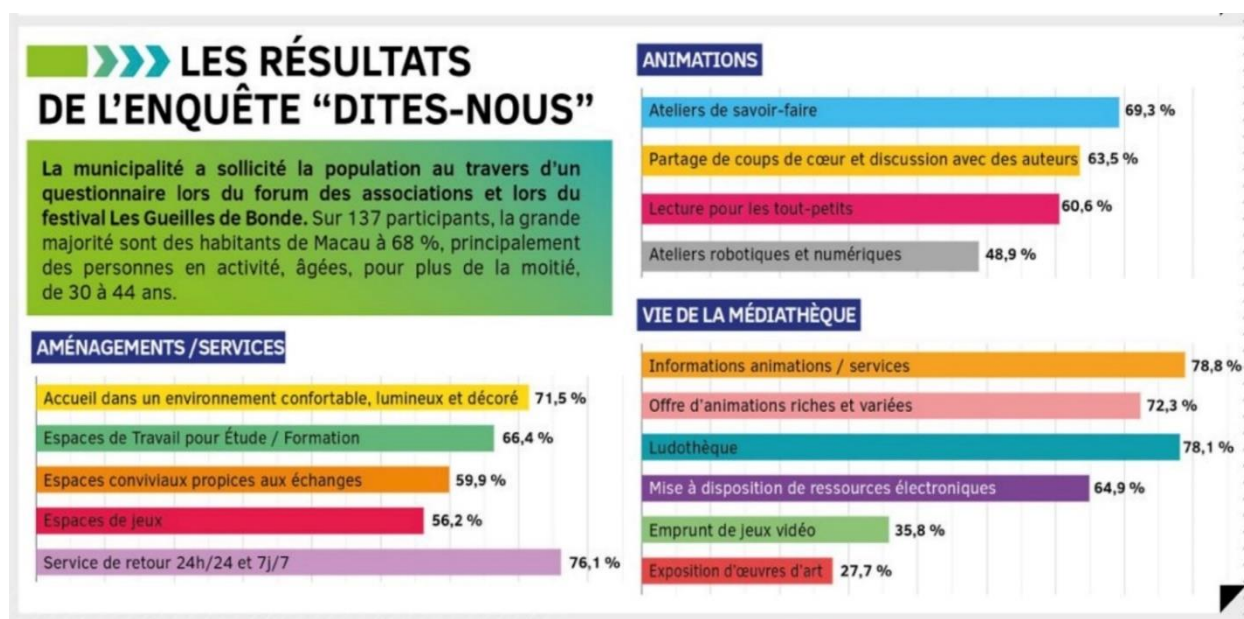
Point sur le projet Médiathèque

Calendrier des visites de médiathèques

Il est rappelé que ce projet est initié depuis deux mandats (2014).

La Roadmap est affichée, ainsi que le résultat de l'enquête (voir documents joints).

Globalement, on voit que le lieu est souhaité comme un lieu de partage, accueillant, et participatif.



L'accueil dans un cadre agréable et confortable apparaît comme un des critères primordiaux, ainsi que le service de retour 24h/24H.

Parmi les réponses concernant les animations, des ateliers de savoir-faire sont en tête. Il est donc abordé par la Commission la nécessité de porosité des relations avec le Tiers Lieu, l'association Agora.

La Commission rappelle que l'idée d'un service postal au sein du pôle multi-service n'est pas souhaitée par l'ensemble de la Commission.

Sur l'échantillon des 137 participants, on se rend compte que le souhait est à la fois d'avoir un lieu de sociabilisation, tout en ayant une accessibilité et une continuité de services.

Le résultat de l'enquête fait apparaître un vivier de 58 personnes. La question est posée de savoir comment associer ces personnes qui souhaitent être tenues informées de la suite du projet.

Il est suggéré de faire une communication d'abord écrite qui permette de donner un compte rendu de l'enquête, de maintenir le lien sous la forme d'un bulletin d'information. Puis envisager la mise en place de réunion d'informations, qui pourrait être ouverte plus largement.

La sollicitation participative pourra être liée à la création des espaces.

Il est noté que le panneau lumineux d'information du rond-point des 3 moulins pourrait être récupéré pour être éventuellement installé à proximité de la médiathèque.

La question du devenir de cette Commission a aussi été évoquée. L'ensemble des personnes présentes pense que la commission n'a pas vocation à perdurer après l'ouverture de la structure, ses sujets et orientations devraient pouvoir être débattus dans la commission développement culturel.

Enfin, l'exemple de différentes médiathèques est visionné :

- **L'Aïga**
- **La Boma**
- **La médiathèque intercommunale Bernard Castagnet (La Réole).**
- **La Quincaillerie**

Les personnes présentes souhaitent davantage d'éléments pour statuer sur les visites à faire : la similitude en termes de nombre d'habitants et de grosseur de projets, éventuellement une structure qui aura été réhabilitée.

Pour appuyer le choix de visites, vous trouverez ci-dessous les fiches d'identité des médiathèques abordées lors de cette réunion, réalisées par nos deux volontaires de Service National Universel.

L'Aïga (Izon) :

Construction



- **Date d'ouverture :** 15 avril 2023
- **Superficie :** 800 m²
- **Nombre d'habitant de la ville :** 6 320
- **Distance :** à 52 min (26 km) de bordeaux centre / à 45 min (40 km) de Macau
- **Coût de construction :** 3 000 000 €
- **Statut :** communal mais bénéficie aussi de soutiens intercommunaux comme la CALI
- **Services spécifiques proposés :** prêt de liseuses, prêt d'ordinateurs portables, sélection d'article de presse

La Boma (Saint Denis de Pile) :

Construction



- **Date d'ouverture** : Décembre 2021
- **Superficie** : 1586 m²
- **Nombre d'habitant de la ville** : 5 816
- **Distance** : à 1h06 min (46 km) de bordeaux centre / à 1h (63 km) de Macau
- **Coût de construction** : 5 200 000 €
- **Superficie** : 1586 m²
- **Statut** : communal mais collabore avec l'intercommunalité via la CALI
- **Services spécifiques proposés** : programmation culturelle et festive

Médiathèque intercommunal Bernard Castagnet (La Réole) :

Réhabilitation



- **Date d'ouverture** : 2009
- **Superficie** : 640 m²
- **Nombre d'habitant de la ville** : 5 500
- **Distance** : à 1h15 min (78 km) de bordeaux centre / à 1h21 min (106 km) de Macau
- **Coût de construction** : 2 230 000 €
- **Statut** : intercommunal gérée par la communauté de communes du Réolais en sud Gironde

- **Services spécifiques proposés** : grainothèque

La Quincaillerie (Langon) :

Réhabilitation



- **Date d'ouverture** : avril 2022
- **Nombre d'habitant de la ville** : 7 345
- **Distance** : à 52min (49 km) de bordeaux centre / à 1h10 min (76 km) de Macau
- **Coût de construction** : 5 000 000 d'€
- **Superficie** : 1100 m²
- **Statut** : intercommunal
- **Services spécifiques proposés** : animations gratuites, séances bébés lecteurs, vidéos projections

La Commission est invitée à se prononcer par retour de mail sur ses envies de visite.



COMMISSION « CREATION D'UN POLE MULTI SERVICE : MEDIATHEQUE, TIERS LIEU, MAISON DES ASSOCIATIONS A L'ANCIENNE GENDARMERIE »

16 juillet 2024

Présents : Angélique BANALES ; Zohra GALLIEN ; Vincent JAUBERT ; Christophe LESTAGE ; Anne SAVIN DE LARCLAUZE ; Marianne WARNET.

Excusés : Chrystel COLMONT-DIGNEAU ; Denis COURRELONGUE ; Jessica DUNIAUD ; Guillaume LAFON ; Sylvain LALANNE ; Quentin MANCIET ; Christine NADALIE.

Présence de : Valérie TALOU, Directrice Générale des Services

Agnès GUICHENEY, Responsable de la Médiathèque, rédacteur du compte-rendu.

Ordre du jour : Projet culturel de la future médiathèque

Madame BANALES souhaite de nouveau la bienvenue à Agnès GUICHENEY.

CR Réunion avec Biblio gironde :

Cette réunion a permis de border les étapes :

1. Il est nécessaire d'élaborer un **PCSES (Projet culturel, scientifique, éducatif et social)** appelé également « Projet de service »,
2. D'établir un rétroplanning pour l'élaboration du projet.

Les services de Biblio Gironde ont également présenté toute une palette de services mis à disposition des médiathèques.

Il conviendra dès que possible de leur communiquer un échéancier du projet.

Les différentes étapes du projet

Une Road Map (feuille de route) a été réalisée par Angélique Banalès permettant de visualiser les différentes étapes jusqu'à l'ouverture (voir pièce jointe).

Il est proposé après une pré-construction du projet en Commission Médiathèque d'élargir le débat à l'ensemble du Conseil Municipal réuni en commission élargie.

La commission « Médiathèque » sera aussi concernée par l'élaboration du projet architectural jusqu'au dossier de consultation des entreprises. L'analyse du marché sera présentée à la commission. Il est rappelé que l'architecte de l'opération retenu en 2021 est l'agence METAPHORE. La commission travaux pourra venir en appui, au titre de la Maîtrise d'ouvrage.

Première étape : Le PCSSES (Projet culturel, scientifique, éducatif et social)

Le PCSSES est un document de politique publique par lequel la commune détermine les objectifs d'un établissement de lecture publique dans le cadre de la création d'un nouvel équipement (nécessité d'une délibération).

Il est par définition :

- Un projet culturel : la médiathèque prend en compte la diversité des modes d'expression culturelle et des publics
- Un projet scientifique : la médiathèque participe à des réseaux et développement des activités scientifiques
- Un projet éducatif : la médiathèque offre un accès à l'information et à la connaissance et travaille avec les acteurs de l'éducation notamment en matière d'éducation artistique et culturelle.
- Un projet social : la médiathèque répond aux besoins de la population du territoire et mène des actions en concertation avec les acteurs des domaines sociaux et socio-culturels.

Il est le fruit de la concertation. Le PCSSES sera la feuille de route de la future Médiathèque.

Il est nécessaire et conditionne le soutien de la DRAC et du Département de la Gironde. L'échéance de l'élaboration de ce document est pressentie à la fin de l'année 2024.

Il permet de donner un socle de travail pour l'architecte.

Il doit positionner la lecture publique au cœur d'un projet de territoire, proposer une présentation et une analyse de la situation de la Commune. L'étude du CEREMA et du CAUE pourra servir de base.

Il doit déterminer les enjeux et orientations stratégiques.

- Pourquoi une médiathèque est-elle nécessaire sur la Commune ?
- Que veut dire « accéder à la culture », savoir le définir ensemble

La Commission relève des premiers objectifs : le besoin d'un lieu de mixité sociale (un lieu pour tous), d'un lieu intergénérationnel, de partage et de parentalité.

Il s'avère donc important de recueillir de nouveau les désirs des élus et ainsi mettre en place une consultation élargie.

De plus, afin de réactualiser les données, il serait intéressant de consulter la population, lors d'événements communaux.

A cet effet, un questionnaire sera élaboré par Agnès pour les élus en premier lieu. Un autre questionnaire sera réalisé en direction des Macaudais et des Médocains.

Agnès se rapprochera également des écoles, de l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement), du CME (Conseil Municipal des Enfants), de l'association des cheveux d'argent, du RPE (Réseau Petit Enfance).

Le forum des associations et le festival les Gueilles de Bonde semblent des moments opportuns pour mettre en place un stand « PROJET MEDIATHEQUE » où l'on pourrait sonder la population et mettre aussi à disposition une boîte à idées. Anne se propose pour un stand sur le festival, Vincent pour le forum des associations.

La borne peut-elle être utilisée à cet effet ?

Enfin, cette démarche peut aussi être l'occasion de créer un « vivier » de futurs bénévoles.

MICRO-FOLIE

Le musée numérique a été réservé par Agnès pour proposer des rdv du 7 octobre au 4 novembre à la population.

Bulletin d'info

Bienvenue dans l'aventure Médiathèque de Macau

Vous avez laissé vos coordonnées lors de notre enquête au forum des associations, ou pendant le festival des Gueilles de Bonde, pour participer à l'aventure « Médiathèque ».

Voici l'avancée des travaux et le résultat de cette enquête :



On peut dire que majoritairement les réponses sont issues de Macaudais : 92 personnes

Les 29 réponses de la Communauté de Communes Médoc Estuaire viennent de personnes résidentes pour ceux qui ont souhaité le signifier, soit à Labarde, Ludon-Médoc, ou Margaux, 5 proviennent de communes hors de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

De même, les personnes ayant répondu sont des personnes en activité (86) ayant entre 30-44 ans (56). On notera que l'accueil au sens large est une dimension importante, les utilisateurs souhaitent être accueillis, conseillés dans un espace où ils se sentent bien.

Plus précisément vous avez été 58 à laisser vos coordonnées.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE "DITES-NOUS"

La municipalité a sollicité la population au travers d'un questionnaire lors du forum des associations et lors du festival Les Gueilles de Bonde. Sur 137 participants, la grande majorité sont des habitants de Macau à 68 %, principalement des personnes en activité, âgées, pour plus de la moitié, de 30 à 44 ans.

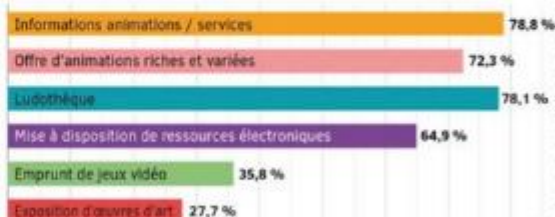
AMÉNAGEMENTS / SERVICES



ANIMATIONS



VIE DE LA MÉDIATHÈQUE



contact : mediatheque@ville-macau.fr



DOCUMENT A RETOURNER PAR MAIL, COURRIER OU ACCUEIL MAIRIE AVANT LE
06/12/2024 - CONTACT : MEDIATHEQUE@VILLE-MACAU.FR

Allons plus loin !

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE MAIL :
ADRESSE :
TÉL :

Comment souhaitez-vous être impliqué dans le projet municipal *?

- ☐ Être tenu informé par mail des avancées du projet
- ☐ Être bénévole à la médiathèque et en amont de son ouverture
- ☐ Proposer/ participer à des ateliers participatifs ponctuels (partage de vos talents et savoir-faire)
- ☐ Vous souhaitez être retiré de cette liste de diffusion

*Plusieurs réponses possibles

VOS SUGGESTIONS :

.....
.....
.....



La médiathèque de Macau Les étapes avant l'ouverture





COMPTE RENDU Rencontre CME du Samedi 9 Novembre

Organisation :

Classement par thème

Bien rangé

Accès PMR

Accès ascenseur sur badge

Fonctionnement :

- Pour les retards, remplacement à valeur d'échanges
- Payant/gratuit : Loi pour accès /emprunt voir pour communes extérieures
- Réservations
- Horaires : Dimanche
 - Samedi après-midi
 - Mercredi après-midi
 - Après l'école
 - Aménagement quand il y a des examens type Bac/Brevet
 - Ouverture spécifique en soirée voire nocturne (1 fois par mois)

Extérieur :

Place PMR parking

Bancs pour la lecture

Plantations

Club qui s'occuperait de l'extérieur

Activités autour du jardin

Jeux de piste

Jeux de grande dimension

Troc graines

Boite à lire

Parking à vélos

Animaux extérieur avec ramassage excréments (donner la possibilité aux usagers de ramasser leurs déchets)

Cheminement

Intérieur :

Végétalisation intérieur

Fauteuil adapté à l'âge

Pouf

Coin calme

Espaces thématiques : - jeux de société sur place et à emporter

Tables rondes pour les jeux

Chaises

Led

Salle de vidéos/ jeux avec un Club Ciné

Que souhaitez-vous y trouver :

- DVD pour films (emprunt + sur place+ organisation sur place)
- Mangas
- Rencontre avec auteurs/illustrateurs
- Romans
- Soirées à thèmes
- BD
- Internet
- Ordinateurs pour les devoirs
- Des activités (tournois de jeux de cartes...)
- Livres de tous les âges
- Des livres documentaires
- Casques VR
- Cricut

Activités :

- Création de clubs
- Education aux médias
- Mise en place de débats
- Participation aux « printemps des poètes »
- Catalogue en ligne avec vu sur la disponibilité
- Echanges intergénérationnels sur du savoir-faire, des jeux de société, des lectures, du conte...
- Décoration à faire avec le public
- Atelier Tricot
- Création d'un lien avec la médiathèque pour mise à jour de « base données » sur un thème
- Ecriture de CV
- Orientation
- Point info jeunes
- Education aux médias



Une médiathèque va ouvrir à Macau. La mairie enquête ! Votre avis est important.

Temps estimé pour répondre : 5 minutes

La commune a comme projet de réhabiliter les locaux dits de « l'ancienne gendarmerie pour y installer un **projet culturel** (médiathèque, locaux associatifs, coworking...) ...

Afin d'être au plus près de vos attentes, nous mettons à votre disposition ce questionnaire.

1- Quels seraient les 3 adjectifs qui qualifieraient votre Médiathèque ?

a).....
.....

b).....
.....

c).....
.....

2-Dans votre bibliothèque idéale, vous aimeriez... ? (Plusieurs réponses possibles)

➤ Accueil/Inscription

- ☐ Avoir une équipe disponible pour vous accueillir
- ☐ Être conseillé en fonction de vos envies et de vos besoins
- ☐ Pouvoir vous inscrire à distance
- ☐ Avoir la possibilité d'utiliser la médiathèque sans s'inscrire
- ☐ Vous sentir comme à la maison (confort, luminosité, décoration, café, etc.)

➤ Aménagement

- ☐ Avoir un espace pour jouer
- ☐ Avoir des espaces conviviaux où il est possible de discuter / Pouvoir faire des rencontres
- ☐ Un espace jeux vidéo /multimédia
- ☐ Un coin bébé
- ☐ Avoir des espaces pour étudier, se former, travailler

➤ **Emprunter/ramener/consulter :**

- ☐ Pouvoir emprunter sans limite de temps ou de quantité des documents
- ☐ Pouvoir réserver à distance
- ☐ Pouvoir ramener les documents 7/7j, 24 h /24 via une boîte de retour
- ☐ Bénéficier d'un portage à domicile
- ☐ Pouvoir enregistrer vos prêts en autonomie

➤ **Vie de la médiathèque**

- ☐ Être tenu informé de l'ensemble des services et animations (mail, sms, réseaux sociaux, site internet)
- ☐ Profiter d'un programme d'animations riche et varié tout au long de l'année
- ☐ Pouvoir s'inscrire via le site internet aux animations de la Médiathèque
- ☐ Pouvoir vous impliquer dans la vie de la médiathèque/bibliothèque (devenir bénévole, animer un atelier...)

3- Savez-vous que :

- **Dans une médiathèque, on peut emprunter des livres mais aussi des jeux.**
Est-ce que cela vous intéresserait ? OUI / NON (rayez la mention inutile)
- **Certaines médiathèques vous proposent de consulter des ressources numériques 24/24 et 7j/7.**
Cela vous intéresserait-il ? OUI / NON (rayez la mention inutile)
- **On peut parfois emprunter des œuvres d'art (peinture, sculpture, photographies).**

Cela vous intéresserait-il ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

- **On peut jouer sur place aux jeux vidéo.**

Est-ce que cela vous intéresserait ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

4-Quels documents voudriez-vous emprunter ? consulter sur place ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5- Savez-vous que dans une médiathèque on peut :

- **Partager vos coups de cœur, discuter avec des auteurs.**

Cela vous intéresserait-il ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

- **Participer à des ateliers de jardinage, bricolage, échange de savoir-faire.**

Cela vous intéresserait-il ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

- **Partager un temps de lecture avec son tout petit.**

Cela vous intéresserait-il ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

- **Participer à des ateliers robotiques, informatiques.**

Cela vous intéresserait-il ? OUI / NON (rayez la mention inutile)

6- Pour mieux vous connaître, quel est votre âge ?

☐ 0 - 14 ans

☐ 15 - 29 ans

☐ 30 - 44 ans

☐ 45 - 59 ans

☐ 60 - 74 ans

☐ 75 ans et plus

7 – Vous êtes :

- ☐ Élève en école primaire
- ☐ Collégien
- ☐ Lycéen
- ☐ Etudiant ou en formation
- ☐ En activité professionnelle : OUI ou NON (rayez la mention inutile)
- ☐ Retraité

8 - Quel est votre lieu de résidence ?

- ☐ Macau
- ☐ CDC Médoc Estuaire hors Macau
- ☐ Autres, précisez....

9 - Vous souhaitez participer au projet de la future médiathèque ?

Laissez-nous vos coordonnées, nous vous recontacterons prochainement

NOM :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

Fait à Macau, le:

Signature

Les données personnelles qui peuvent être demandées ou collectées dans le cadre de nos échanges ne sont utilisées qu'à des fins de réalisation d'études. Elles font l'objet d'une stricte confidentialité et protection de la part de la Commune de Macau et ne sont en aucun cas cédées, louées ou cédées à des tiers autres que les personnes habilitées de son personnel.

En nous communiquant vos données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous pouvez exercer ces droits en nous adressant votre demande à l'adresse suivante : accueil@ville-macau.fr



Dites-nous...

La médiathèque est LE projet d'équipement culturel d'importance de ce mandat, et doit correspondre aux attentes des Macaudais.

La population a été interrogée avec un questionnaire dédié (58 réponses au forum des associations,.... réponses au festival des Gueilles de Bonde), et il nous a semblé nécessaire d'interroger la vision des élus.

Le manifeste de L'Unesco : *affirme que « la bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. »*

Pour vous, que sera la Médiathèque ?

1. Quelle est votre vision globale de la future médiathèque dans notre commune ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quels sont pour vous les principaux enjeux auxquels la médiathèque devrait répondre ?

.....

.....

.....

.....

.....

Notre première étape : Construire un PCSES (Projet culturel, scientifique, éducatif et social)

Le PCSES est un document de politique publique par lequel la commune détermine les objectifs d'un établissement de lecture publique dans le cadre de la création d'un nouvel équipement (nécessité d'une délibération).

Il est par définition :

- Un projet culturel : la médiathèque prend en compte la diversité des modes d'expression culturelle et des publics
- Un projet scientifique : la médiathèque participe à des réseaux et développement des activités scientifiques
- Un projet éducatif : la médiathèque offre un accès à l'information et à la connaissance et travaille avec les acteurs de l'éducation notamment en matière d'éducation artistique et culturelle.
- Un projet social : la médiathèque répond aux besoins de la population du territoire et mène des actions en concertation avec les acteurs des domaines sociaux et socio-culturels.

Un projet culturel :

Comment définiriez-vous la politique culturelle de la ville de Macau ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles programmations culturelles et animations souhaiteriez-vous voir développées (expositions, spectacles, rencontres d'auteurs, etc.) ?

.....

.....

.....

.....

.....

Dans le cadre de la programmation culturelle, imaginez-vous que des macaudais puissent partager leurs centres d'intérêt avec la population à la Médiathèque ?

.....

.....

.....

.....

.....

Un projet scientifique :

Quels services ou ressources scientifiques ou numériques penseriez-vous nécessaires (ateliers scientifiques, ateliers robotiques, accès au numérique conférences, etc.) ?

.....

.....

.....

.....

.....

Un projet éducatif :

Envisagez-vous que la médiathèque soit un lieu de formation et autoformation (cours de langues, ateliers numériques, etc.) ?

.....

.....

.....

.....

.....

Un projet social :

1. Pour vous, qu'est-ce qu'une médiathèque accueillante ?

.....

.....

.....

.....

.....

2. Avec quels partenaires associatifs ou institutionnels, la médiathèque peut-elle envisager des actions ?

.....

.....

.....

.....
.....
.....

3. Quels types de services ou d'actions sur place ou, à distance, vous semblent nécessaires pour garantir l'accessibilité à tous ?

- ☐ Bibliothèque à distance
- ☐ Click and Collect
- ☐ Open+ (la possibilité d'ouvrir certains espaces en dehors de la présence du personnel)
- ☐ Casiers de retrait à distance (Locker)
- ☐ Portage à domicile
- ☐ Service pour les seniors
- ☐ Service numérique et/ou multimédia

Autres questions :

Durabilité et Innovations

Cette médiathèque doit-elle avoir des points de vigilance de pratiques durables dans sa conception et dans son fonctionnement (énergie renouvelable, gestion des déchets, etc.) ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quelles innovations technologiques ou architecturales pensez-vous essentielles pour cette médiathèque ?

.....
.....

.....

.....

.....

Commentaires et Suggestions

1. Le suivi du projet prend la forme suivante :
 - travail en commission médiathèque puis travail et validation en commission élargie.

Ce suivi vous convient-il ?

-
-
-
-
-
2. Avez-vous des suggestions ou des commentaires supplémentaires concernant le projet de la future médiathèque ?

-
-
-
3. Enfin quels seraient les 3 adjectifs qui qualifieraient notre Médiathèque ?



Une médiathèque va ouvrir à Macau.

La mairie enquête ! Votre avis est important.

Temps estimé pour répondre : 5 minutes

Ce questionnaire concerne votre usage professionnel, en tant qu'enseignant (e) futur (e) utilisateur (trice) de la médiathèque.

1-Qu'attendez-vous de la médiathèque ?

- ☐ Des accueils réguliers à la médiathèque
- ☐ Un projet sur une thématique sur une année avec une finalité (exposition, rencontre ?)
- ☐ Emprunter des documents pour la classe ?
- ☐ Des rencontres avec des acteurs du livre (écrivain, illustrateur (rice), bibliothécaire, libraire, éditeur, etc.)
- ☐ La découverte de documents (présentation de coups de cœur /lectures/etc.) avec l'intervention des bibliothécaires
- ☐ Des sélections d'ouvrages en lien avec votre programme
- ☐ La venue des bibliothécaires dans la classe pour des lectures / et ou présentation
- ☐ Autre, précisez.....

2-Pour vous quel est l'objectif d'un ou des accueil(s) de classe à la médiathèque? (plusieurs choix possibles):

- ☐ Faire apparaître la médiathèque comme lieu de ressources
- ☐ La découverte de la médiathèque, de l'objet-livre dans toutes ses dimensions et de la pratique de la lecture
- ☐ Construire un partenariat actif entre bibliothécaire/enseignant
- ☐ Donner une autre image de la lecture et du monde du livre
- ☐ Eveiller la curiosité via des ateliers, des expositions, etc.
- ☐ Rendre autonome l'élève en tant que futur utilisateur

☐Autre, précisez.....

3-Pour vos accueils, le plus important c'est :

- ☐ Avoir une équipe disponible pour vous accueillir
- ☐ Être conseillé en fonction de vos envies et de vos besoins
- ☐ Avoir un espace pour l'accueil de groupes avec tables de travail
- ☐ Des temps d'accueil en dehors du temps d'ouverture au public
- ☐ Un choix varié de documents
- ☐ Autre, précisez.....

4- Quels seraient les 3 adjectifs qui qualifieraient cette Médiathèque ?

- a)
- b)
- c).....

5-Quelles sont vos attentes pour ce nouveau lieu ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci 😊

Les bibliothèques, espaces de liberté

SOCIÉTÉ. Séances bébés lecteurs, jeux de société, sorties nature, ateliers créatifs... Les 32 bibliothèques du Médoc s'imposent comme des actrices phares de l'animation du territoire. Au-delà du livre, les bibliothécaires - pour la plupart bénévoles - y réinventent jour après jour une manière de créer du lien social.

Raphaële CHARGOIS
rchargois@lejournaldumedoc.fr

Ce lundi matin, dans la bibliothèque de Brach, dix enfants âgés de 18 mois à 3 ans, assis sur un tapis rouge ou blottis dans les bras d'une assistante maternelle, ont les yeux rivés sur Carmen Picasso, l'adjointe municipale à la jeunesse, à l'éducation, à la culture et aux loisirs est en train de leur lire une histoire de galette, qui semble captiver tout ce petit monde. « Qui a-t-il dans la galette ? » interroge-t-elle, tout en montrant les images de son livre, avant d'engrimer une liste d'ingrédients de plus en plus farfelus. Est-ce qu'il y a du café ? Les enfants commentent : « Non ! » captifs. Mais alors, qu'est-ce qu'il y a, dans cette galette ? « Une fève pour le roi et la reine ! » conclut triomphalement l'élue municipale. « Encore ! » crient les tout-petits. Comment décevoir une assistance aussi enthousiaste ? Carmen Picasso enchaîne avec la lecture d'un album de l'ichoupi et celle de *Pop et le château des couleurs*, une histoire de dinosaure en quête d'une nouvelle maison, qui n'a plus grand-chose à voir avec la galette des rois saisonnière. Pendant qu'elle lit, les enfants s'emparent d'autres livres, ils les regardent, les touchent, tournent les pages. Un petit n'a d'yeux que pour la lectrice, qu'il écoute en suçant son pouce et en balançant ses pieds. L'élue se régale autant que son auditoire, qui part ensuite rejoindre les animatrices du Réseau petite enfance (RPE), afin de décorer des galettes en carton et en papier, à l'aide de feutres, de crayons et de gommettes.

Ce « temps livre » se déroule aujourd'hui à Brach, mais des séances bébés lecteurs du même type ont ré-

gulièrement lieu dans de nombreuses bibliothèques du territoire. C'est, à vrai dire, l'une des animations les plus prisées de toutes celles qui se déroulent en bibliothèques, les enfants étant désormais les plus fidèles de leurs usagers. En effet, quiconque s'imaginerait toujours une bibliothèque comme un endroit poussiéreux, dans lequel une bibliothécaire à l'air revêche et aux lunettes à triple foyer vous intime l'ordre de vous taire, est désormais complètement à côté de la plaque ! Dans les bibliothèques du Médoc, on lit des histoires aux petits, certes, mais on vient aussi faire une partie de jeu de société, voir un spectacle, débattre, consulter un ordinateur, voire - pourquoi pas ? - faire du tricot ou du crochet. Il n'y a qu'à consulter l'agenda des animations du *Journal du Médoc* pour s'en convaincre : c'est dans les bibliothèques que ça se passe !

Le temps de la création

Il y a 32 ans, quand Carmen Picasso a fondé celle dans laquelle elle officie désormais, ce n'était cependant pas le cas. En bibliothèque, on venait seulement emprunter des livres, se souvient-elle. La bibliothèque, elle l'avait créée en 1992, quand faute d'élèves, l'école avait déserté le village. Alors institutrice, Carmen Picasso n'avait pas voulu que la commune se trouve dépourvue d'accès à la culture. Avec l'aide de la Bibliothèque départementale de prêt, entre-temps rebaptisée « biblio grande », elle s'était formée peu à peu pour apprendre les rudiments du métier de bibliothécaire, avait constitué un premier fonds documentaire et était allée demander le soutien des élus. En 32 ans, sa petite bibliothèque en a connu des évo-

lutions ! Hébergée au départ dans une petite salle municipale, elle a ensuite passé 14 ans dans la sacristie de l'église, avant d'intégrer - en 2012 - le beau bâtiment tout neuf qui l'accueille désormais, moyennant l'accueil de loisirs sans hébergements et proche de l'école. Surtout, c'est la population du village qui a changé : des familles aux modes de vie plus urbains sont venues s'installer à Brach, commune en pleine expansion démographique depuis 2009 (+ 76,84 % entre 2009 et 2020). Et cette population est arrivée avec de nouvelles attentes en matière de services publics : une bibliothèque dynamique et bien actualisée est l'un de ces services attendus.

Pourtant, créer une bibliothèque dans une commune n'est pas si simple. D'une part, parce que c'est long. « Une création prend facilement trois ou quatre ans - quand ça va vite », estime Alain Duperrier, directeur de biblio grande, car il faut faire une acquisition foncière, mais aussi définir les missions et services proposés, réunir les financements. Entre les premières réflexions, la réalisation concrète et l'ouverture, il faut donc souvent compter au moins six ans. C'est long, c'est très long, mais il faut comprendre qu'une bibliothèque ou une médiathèque est un projet qui s'inscrit dans une forme de pérennité. Quand une bibliothèque est là, elle est généralement là pour longtemps. C'est sans doute ce qu'espèrent Chrystel Colmont, maire de Macau, son adjointe déléguée au développement culturel, Angélique Banales et Agnès Guicheneys, la future directrice de la médiathèque, qui neviat voir le jour en 2026 dans la commune aquitaine. Un projet qui « était dans les cartons depuis longtemps », explique la maire, parce que l'acquisition de



Carmen Picasso a fondé la bibliothèque de Brach en 1992. Elle la gère aujourd'hui avec l'aide de 2 bénévoles, ce qui lui permet d'accueillir le grand public 3 jours par semaine. PHOTO JDM

l'immeuble qui hébergera la structure a été compliqué, faute de budget. Cela n'a pas découragé les deux élus, convaincus que ce service était celui qui manquait au développement de la ville. « On a mené un long travail de recensement des besoins et aspirations des gens par le biais de plusieurs consultations, relatent-elles. On est épatées pour cela par biblio grande et par Justine Dujardin, conseillère Livres et Lecture à la Dac (Direction régionale des affaires culturelles) de Nouvelle Aquitaine, qui nous ont bien fait comprendre que si le projet n'était pas très qualitatif, il ne fonctionnerait pas. Il faut que les lieux soient inspirants, accueillants, donnent envie. C'est pourquoi on a recruté Agnès Guicheneys, afin de commencer dès maintenant à travailler sur le contenu du projet. Nous avons d'ores et déjà testé quelques formes d'animations auprès des publics, en proposant des lectures lors de la pause méridienne auprès des

maternelles, par exemple ; mais aussi en menant des enquêtes lors d'événements marquants, comme le forum des associations, le festival des Guêles de Bonté, etc. Et les retours des habitants sont très positifs. On a beaucoup travaillé avec les associations aussi : L'Orseau lire, par exemple, ou l'école de musique, afin de toucher d'autres publics. Une médiathèque est un outil extraordinaire pour amener les publics vers le livre en passant par d'autres créneaux, tels que le jeu, par exemple, puisqu'il aura une partie ludothèque. »

« Une médiathèque est un outil extraordinaire pour amener les publics vers le livre en passant par d'autres créneaux »



Une séance de lecture kamishibai à Brach. Les séances bébés lecteurs sont les animations qui rencontrent le plus de succès, que ce soit auprès des parents ou des professionnels de la petite enfance. PHOTO CARMEN PICAZO



La Caravane, un spectacle itinérant proposé par le réseau des bibliothèques de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île, permet d'aller à la rencontre de tous les publics, même dans les toutes petites bibliothèques. PHOTO CDC MÉDOC CŒUR DE PRESQU'ÎLE

Amener les publics vers le livre, telle est la problématique à laquelle toutes ces bibliothèques de territoire semblent vouloir répondre, avec différents moyens et différents succès. Si les enfants sont désormais les principaux usagers des bibliothèques, c'est peut-être aussi parce qu'ils sont, au fond, les plus faciles à capter. Marie-Claude Elieche, fondatrice de la bibliothèque « Caractères », à Saint-Julien Bayonne, ex-enseignante, s'est ainsi très vite tournée vers l'école communale. « Je suis d'abord intervenue pour faire des lectures durant les temps périscolaires, se souvient-elle. Mais quand j'ai voulu faire des lectures auprès des 3-4 ans, les enfants montent d'abord dit : "Nous, on n'aime pas les



livres. Et finalement, ça leur a plu. Mais c'est difficile de mobiliser les parents. Les enfants viennent surtout à la bibliothèque avec leurs classes. Avant, quand ils venaient, ils allaient directement vers les documentaires, parce que pour eux, le livre, c'était pour apprendre. Plus, peu à peu, ils se sont mis à la lecture plaisir, les BD, les mangas », constate-t-elle. Alors la bibliothécaire de Beycheville essaie de multiplier les partenariats, que ce soit avec l'école, de musique, toute proche : « les enfants venant se détendre à la bibliothèque entre deux leçons... ou les associations du village, comme le café associatif Le Carrousel. Elle a aussi initié des « vendredis détente », le vendredi après-midi à la bibliothèque : quelques dames de la commune viennent alors se retrouver dans la petite salle pour s'adonner ensemble à des activités créatives, telles que la fabrication de bijoux, le crochet, la création d'une couverture à vœux.

Des lieux de vie

Dans les bibliothèques et médiathèques médocaines, il n'est pas rare de pouvoir pratiquer des activités très diversifiées. A dessein, explique Chloé Peyruse, adjointe en charge de la jeunesse et de la médiathèque à la mairie de Vendays-Montalivet : « À partir du nouveau mandat, en 2020, on a entrepris de dynamiser la médiathèque, parce que c'était déjà un très beau service, mais il n'y avait pas d'animations, pas même d'exposition. Alors on a voulu l'adapter aux besoins de tous les habitants de la commune, leur proposer des activités tout au long de l'année par ce biais. A côté du classique prêt de livres, il y a notamment une grainothèque, qui nous permet de faire de la sensibilisation à l'environnement, autour de l'échange de graines et de semences entre particuliers, que l'on accompagne en mettant à disposition des ressources documentaires sur la faune et la flore ; huit

expos par an, où l'on essaie de mettre en avant des artistes locaux, mais aussi des associations, comme l'ars de l'expo Lego, que l'on propose tous les ans. Les animations très spectaculaires autour du livre, comme les histoires contées par enfants ou les Cafés Chapitre, qui permettent aux gens de se réunir à peu près tous les trois mois autour des sorties littéraires ; l'activité Cœur de laine, qui a lieu deux fois par mois en saison hivernale et qui est parfois animée par l'association Les Streetcrocheteuses, qui donne des cours de tricot, et parfois en autonomie, autour de livres de crochet et de tricot ; l'activité Monde de Papier, des ateliers autour de l'argonne... À présent, la médiathèque est très fréquentée. On n'est pas obligé d'y entrer pour lire, on peut aussi venir y jouer en famille, accéder à des ordinateurs, s'y retrouver pour participer à une sortie nature. C'est un lieu d'accueil, y compris les mois d'hiver durant lesquels on n'a pas trop d'idées d'activités. Et toutes les animations ont trouvé leur public. Ces activités permettent de désacraliser la médiathèque, de

montrer que c'est un lieu très convivial. Grâce à ça, les gens se sont aperçus que les médiathèques étaient des lieux de vie, capables aussi de leur proposer des livres sur des problématiques très actuelles », se réjouit l'élue. Dans certaines intercommunalités qui se sont emparées de la compétence culturelle, des réseaux de bibliothèques ont été constitués, afin de fédérer les bibliothèques du territoire et de mettre en place des actions communes. C'est notamment le cas dans les communautés de communes Médullienne et Médoc Cœur de Presqu'île. Depuis plusieurs années, cette dernière développe ainsi sur une année scolaire, d'octobre à février, un projet d'action culturelle de grande ampleur, conçu pour pouvoir être déployé dans les 13 bibliothèques du réseau. Cette année, le fil rouge de ces animations était la philosophie. Il a été décliné en expositions, ateliers d'expression artistique ou de réflexions, en spectacles... « Le but de l'action culturelle, c'est de faire venir d'autres usagers en suscitant de la curiosité sur autre chose, indique Virginie Rieu, coordinatrice du réseau. Le rôle d'une bibliothèque, c'est d'éveiller la curiosité, de donner accès à d'autres connaissances, en proposant des moments de plaisir, pas forcément scolaires, ou très pointus. Cela rend les bibliothèques plus attractives. Ainsi, on vient plus volontiers. D'autant plus que les bibliothèques sont généralement au cœur des communes. Une bibliothèque, c'est un lieu culturel de proximité. Même dans une petite commune, il n'y a pas d'autre équipement culturel, si ce n'est au moins ça. Et les animations, notamment celles du réseau, permettent aussi de sortir de l'isolement des bibliothécaires, qui bien souvent travaillent seuls ».

« Les bibliothèques sont au cœur des communes. Une bibliothèque, c'est un lieu culturel de proximité. »

Un service public assuré par des bénévoles

Carmen Picazo le martèle : le problème, en bibliothèque, c'est le manque de

personnel. A Brach, toutes les interventions – y compris elle-même – sont bénévoles. Or tenir une bibliothèque, c'est beaucoup de travail invisible. Il y a par exemple les sorties pour l'achat de livres, le catalogage, la couverture des ouvrages, l'harmonisation des cotes, la veille... Toutes choses dont on n'est pas forcément expert au départ et qu'il faut apprendre sur le tas. Ainsi, dans les 32 bibliothèques du Médoc s'affairent 36 salariés pour... 136 bénévoles. Un engagement qu'Alain Duperrier, directeur de biblio.gironde, ne peut s'empêcher de saluer. « Merci aux bénévoles ! La bibliothèque, c'est l'un des seuls services publics qui fonctionnent avec autant de bénévoles », remarque-t-il. Le service départemental joue donc un rôle fondamental dans leur formation. Mais sur certains points, les bibliothécaires s'autoforment également. Carmen Picazo dit par exemple parcourir les réseaux sociaux à la recherche de nouvelles idées d'animations. Bien que soutenues par leur municipalité, les bibliothécaires doivent souvent composer avec de petits budgets, qui les obligent à faire preuve de créativité. Dans le cadre des Nuits de la Lecture, Carmen Picazo a ainsi imaginé une exposition photo sur l'histoire du café du village. Elle s'est débrouillée pour contacter la famille des anciens propriétaires, récupérer des photos, les photocopier à la bibliothèque, les protéger, les suspendre aux grilles d'exposition. Tout de coopération : 0 euro mais beaucoup de temps et d'énergie.

Dans les intercommunalités qui en sont stables, les réseaux jouent également un rôle d'accompagnement très important. « Les réseaux sont apparus il y a 10 ou 15 ans, analyse Alison Hennequin, coordinatrice du réseau des bibliothèques de la Médullienne. C'est une notion très récente qui a émergé parce que toutes les communes ne peuvent pas se doter d'une bibliothèque. Certaines communes se sont donc dit qu'on pouvait mettre en place des choses en mutualisant les compétences. C'est le cas dans la Médullienne, puisque la CDC comporte 10 communes, mais seulement 8 structures : il y a 1 médiathèque à Sainte-Hélène, 6 bibliothèques et 1 ludo-bibliothèque au Temple. Quant à Maulis et Aversan, elles sont intégrées via un système de dépôt en amont. Les

habitants peuvent emprunter un document via un logiciel commun à toutes les bibliothèques du réseau, le retirer et le redépôser à la maison et moi, toutes les semaines, je vais de bibliothèque en bibliothèque pour récupérer et amener les documents réservés via la navette. » Le système fonctionne tant et si bien que, depuis septembre 2024, la coordinatrice doit faire deux voyages par semaine, les réservations de documents augmentant. La Médullienne propose également ateliers et spectacles dans les 6 bibliothèques de son réseau et constate qu'ils attirent du monde.

Vaincre la peur du livre

« Le livre et la bibliothèque font malheureusement encore un peu peur aujourd'hui, regrette Alison Hennequin. Mais ces animations et la mutualisation permettent d'apporter une meilleure visibilité à chacune d'entre elles et de réduire les inégalités entre les différents publics. On voit que le nombre d'inscrits augmente d'une année sur l'autre, non seulement aux activités, mais aussi en bibliothèque. Ces animations font revenir des gens qu'on avait perdus durant la crise sanitaire. On essaie de rassembler aussi les gens, qu'on peut généralement à l'entrée en 9^h, et d'aller vers les publics empêchés. On travaille à les faire venir grâce à des partenariats tels que le Département, le Pôle Jeunesse, la Mission locale, le bar l'Annonciation, les responsables des centres municipaux, des associations telles que L'Oiseau Lira, qui lutte contre l'illettrisme... Il y a encore un large public à aller chercher. »

Ce public, explique Carmen Picazo, réside d'abord à la rencontre, notamment en développant les actions hors les murs, le travail partenarial, avec les autres associations du territoire, notamment. « Depuis l'enfance, j'ai toujours vu les bibliothèques comme des espaces de liberté, songe-t-elle. Merlan n'aime pas trop qu'on sorte, mais si je lui disais que j'allais à la bibliothèque, j'avais le droit. Et je n'ai jamais trahi cela... Une bibliothèque, c'est un service public, un lieu ouvert où n'importe qui peut rentrer, sans qu'on lui demande quoi que ce soit. Tout le monde y est à égalité. C'est un lieu de rencontres, un peu comme le café du village. C'est un lieu où se crée du lien social. »



Les bibliothèques se déplacent aussi pour proposer des animations hors-les-murs, parfois même en pleine nature. PHOTO CARMEN PICAZO

UN ACTEUR TERRITORIAL FONDAMENTAL Le rôle de biblio.gironde

Biblio.gironde est un service du Conseil départemental de la Gironde, qui exerce une mission d'aménagement du territoire. Il propose un accompagnement, tant des bibliothécaires que des collectivités locales. « Nous avons un travail de conviction auprès des élus et décideurs locaux afin de défendre la valeur des bibliothèques, car ce qu'on appelle la "lecture publique" comporte de nombreux enjeux sociétaux », précise Alain Duperrier, directeur de la structure. A ce titre, biblio.gironde est partenaire de 230 bibliothèques communales ou intercommunales dans toute la Gironde. Ses missions incluent le prêt de ressources documentaires (en fournissant un fonds de 2 000 livres lors d'une création de bibliothèque, par exemple, mais également en prêtant des expositions, en mettant à disposition des ressources en ligne, etc.) ; les conseils liés aux modalités de fonctionnement des bibliothèques (horaires et services proposés, participation à des actions annuelles, propositions d'animations et de médiation, etc.) ; la formation des bibliothécaires et la fédération des bibliothèques autour d'objectifs communs. Une référence est spécifiquement dédiée au Médoc au sein des services de biblio.gironde.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : biblio.gironde.fr



Association
des Bibliothécaires
de France

Manifeste IFLA-UNESCO sur la bibliothèque publique

18 juillet 2022

La liberté, la prospérité et le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales. Ces valeurs ne pourront être concrétisées que si les citoyens sont bien informés et s'ils sont en mesure d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société. La participation constructive et le développement de la démocratie supposent une éducation satisfaisante ainsi qu'un accès libre et illimité à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information.

La bibliothèque publique, porte d'accès de proximité à la connaissance, offre les conditions de base nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie, à la prise de décision autonome et au développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. Elle est nécessaire à la vitalité de sociétés de la connaissance, car elle permet l'accès à la création et le partage de connaissances de tous types, y compris scientifiques et locales, et ce sans barrières commerciales, technologiques ou juridiques.

Dans chaque nation, mais particulièrement dans le monde en développement, les bibliothèques contribuent à garantir que les droits à l'éducation, la participation à la société de la connaissance et à la vie culturelle de la communauté soient accessibles au plus grand nombre.

Ce Manifeste proclame la conviction de l'UNESCO que la bibliothèque publique est une force vive pour l'éducation, la culture, l'inclusion et l'information et un agent essentiel du développement durable, de l'épanouissement individuel, de la paix et du bien-être spirituel de tous les individus.

L'UNESCO encourage donc les gouvernements nationaux et locaux à soutenir et à s'engager activement dans le développement des bibliothèques publiques.

La bibliothèque publique

La bibliothèque publique est un centre d'information de proximité, elle met à disposition de ses usagers toutes sortes de savoirs et d'informations. C'est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par tous. Elle offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

Les bibliothèques sont des créateurs de communautés, qui s'adressent de manière proactive à de nouveaux publics et sont à leur écoute afin de concevoir des services qui répondent vraiment à leurs besoins et contribuent à améliorer leur qualité de vie. Le public fait confiance à sa bibliothèque et, en retour, la bibliothèque publique a l'ambition de tenir sa communauté informée et sensibilisée de manière proactive.

Les services de la bibliothèque publique sont fournis sur la base de l'égalité d'accès pour tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de la nationalité, de la langue, du statut social et de toute autre caractéristique. Des services et des documents spécifiques doivent être fournis

aux utilisateurs qui ne peuvent pas, pour quelque raison que ce soit, utiliser les services et les documents habituels. Il s'agit par exemple des minorités linguistiques, des personnes handicapées, des personnes ayant de faibles compétences numériques ou informatiques, des personnes peu alphabétisées ou des personnes hospitalisées ou emprisonnées.

Tous les groupes d'âge doivent trouver une offre adaptée à leurs besoins. Les collections et les services doivent inclure tous les types de médias appropriés et les technologies modernes ainsi que les ressources traditionnelles. La qualité, la pertinence par rapport aux besoins et aux conditions locales et la prise en compte de la langue et de la diversité culturelle de la communauté sont des critères fondamentaux. L'offre doit refléter les tendances actuelles et l'évolution de la société, ainsi que la mémoire des activités et de l'imagination humaines.

Les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale.

Missions de la Bibliothèque publique

Les missions-clés suivantes, qui ont trait à l'information, à l'alphabétisation, à l'éducation, à l'inclusion, à la participation citoyenne et à la culture, doivent être au cœur des services des bibliothèques publiques. Grâce à ces missions-clés, les bibliothèques publiques contribuent aux objectifs de développement durable et à la construction de sociétés plus équitables, humaines et durables :

- Fournir l'accès à un large éventail d'informations et d'idées, libres de toute censure, soutenir l'éducation formelle et informelle à tous niveaux ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie, en permettant la poursuite continue, volontaire et autonome de l'acquisition de connaissances pour les personnes à tous les âges de la vie ;
- Offrir des possibilités de développement créatif personnel, stimuler l'imagination, la créativité, la curiosité et l'empathie ;
- Créer et renforcer les habitudes de lecture chez les enfants, de la naissance à l'âge adulte ;
- Initier, soutenir et participer à des activités et des programmes d'alphabétisation pour développer les compétences en lecture et en écriture, faciliter le développement de l'éducation aux médias et à l'information et des compétences numériques pour tous les individus, à tous les âges, dans une logique de construction d'une société informée et démocratique ;
- Offrir à leurs publics des services sur place et à distance grâce aux technologies numériques permettant chaque fois que possible l'accès aux informations, aux collections et aux programmes ;
- Garantir l'accès de tous à tous types d'informations relatives aux différentes populations et aux possibilités d'organisations sociales, en assumant son rôle d'acteur de la cohésion sociale ;
- Fournir à leurs publics l'accès aux connaissances scientifiques, telles que les résultats de la recherche et les informations sur la santé, qui peuvent impacter la vie de leurs usagers, ainsi que favoriser la participation au progrès scientifique ;
- Fournir des services d'information adéquats aux entreprises, associations et groupes locaux organisés autour d'un centre d'intérêt ;
- Préserver et permettre l'accès aux données, aux connaissances et au patrimoine locaux et autochtones (y compris à la tradition orale), en fournissant un environnement dans lequel la population peut jouer un rôle actif dans l'identification des documents et objets à collecter, à préserver et à partager, conformément aux souhaits des personnes concernées ;

- Encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- Promouvoir la préservation des expressions et du patrimoine culturels et un accès pertinent à ces contenus, le contact avec les arts, le libre accès aux connaissances scientifiques, la recherche et les innovations, telles qu'elles s'expriment dans les médias traditionnels, sous forme numérisée ou nativement numérique.

Financement, législation et réseaux

L'accès au bâtiment et aux services de la bibliothèque publique doit en principe être gratuit. La bibliothèque publique relève de la responsabilité des autorités locales et nationales. Elle doit être soutenue par une législation spécifique et actualisée, alignée sur les traités et accords internationaux. Elle doit être financée par les pouvoirs publics nationaux et locaux. Elle doit être une composante essentielle de toute stratégie de long terme relative à la culture, la fourniture d'informations, l'alphabétisation et l'éducation.

À l'ère du numérique, la législation sur les droits d'auteur et la propriété intellectuelle doit garantir aux bibliothèques publiques la même capacité à acquérir et à donner accès aux contenus numériques qu'aux ressources physiques.

Pour assurer la coordination et la coopération des bibliothèques à l'échelle nationale, la législation et les plans stratégiques doivent également définir et promouvoir un réseau national de bibliothèques fondé sur un socle commun de normes de services.

Le réseau de bibliothèques publiques doit se construire avec les bibliothèques nationales, locales, de recherche et spécialisées, ainsi que les bibliothèques des écoles, collèges et universités.

Fonctionnement et gestion

Une politique claire doit être formalisée, définissant les objectifs, les priorités et les services en fonction des besoins de la population du territoire. Connaître le territoire et faire participer la population est important dans ce processus et la population doit être partie prenante des décisions.

La bibliothèque publique doit avoir une organisation efficace et respecter les normes professionnelles.

Les services doivent être accessibles physiquement ou numériquement à tous. Cela implique des bâtiments de bibliothèque bien situés et bien équipés, de bonnes conditions de lecture et d'étude, ainsi que des technologies adaptées, et des heures d'ouverture suffisantes convenant aux utilisateurs. Cela implique également des services hors les murs pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque.

Les services de la bibliothèque doivent être adaptés aux différents besoins des populations dans les zones rurales et urbaines, ainsi qu'aux besoins des groupes marginalisés, des usagers avec des besoins spécifiques, des utilisateurs multilingues et des populations autochtones.

Le bibliothécaire est un médiateur actif entre les usagers et les ressources, tant numériques que traditionnelles. Des ressources humaines et matérielles suffisantes, ainsi que la formation professionnelle et continue du bibliothécaire, afin de relever les défis actuels et futurs, sont indispensables pour garantir une offre de services pertinente. Les dirigeants politiques doivent consulter les professionnels des bibliothèques afin de définir le niveau et la qualité des ressources requis.

Des programmes de sensibilisation et de formation des usagers doivent être mis en place pour les aider à profiter de toutes les ressources.

La recherche doit se concentrer sur l'évaluation de l'impact des bibliothèques et la collecte de données, afin de démontrer aux décideurs politiques les bénéfices sociaux des bibliothèques. Les données statistiques doivent être collectées sur le long terme, car les apports des bibliothèques au sein de la société se manifestent souvent sur les générations suivantes.

Partenariats

L'établissement de partenariats est essentiel pour que les bibliothèques puissent atteindre un public plus large et plus diversifié. Une coopération avec les partenaires pertinents - tels que les groupes d'utilisateurs, les écoles, les organisations non gouvernementales, les associations de bibliothèques, les entreprises et autres professionnels au niveau local, régional, national et international - doit être mise en place.

Mise en oeuvre du Manifeste

Les décideurs politiques au niveau local et national et la communauté des bibliothécaires dans son ensemble, partout dans le monde, sont invités à mettre en oeuvre les principes exprimés dans ce Manifeste.

Vendredi 7 février 2025

Vœux : un projet phare pour les associations

MACAU. Mardi 28 janvier, la maire Chrystel Colmont-Digneau avait convié tous les représentants d'associations de la commune pour un temps de partage à l'occasion des vœux de nouvelle année.

Mélodie LEBRETON

« **U**n mandat compliqué, commencé avec la crise sanitaire, puis le conflit en Ukraine et ses répercussions économiques, pour finir avec la crise financière qui touche tous les secteurs », a énoncé la maire en préambule. Comme beaucoup de collectivités, la commune doit faire face à une situation de disette budgétaire et faire des choix dans les investissements, tout en garantissant le maintien des services. « Une hausse de la facture énergétique de 100 000 €, c'est un programme de voirie qui n'est pas fait », a expliqué la maire à l'assemblée. Le décor était planté !

Malgré ces difficultés, la mairie garde l'objectif de permettre à chaque association de pouvoir exercer ses activités dans les meilleures conditions. Chrystel Colmont-Digneau a remercié tous les représentants pour leur dévouement, leur engagement par passion et le temps libre consacré à leurs associations et leurs adhérents. L'édile a annoncé qu'un projet allait bientôt réunir les acteurs de la vie locale : la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, qui hébergera une médiathèque, un espace de coworking mais aussi une maison des associations.



Chrystel Colmont, maire, présente ses vœux aux représentants des associations communales. PHOTO MAIRIE DE MACAU

tions. Un véritable espace dédié dans lequel il sera possible de se réunir, de stocker du matériel et des documents et d'utiliser des outils numériques. « Nous souhaitons en faire un lieu commun, d'échange et de service aux dirigeants d'associations », a-t-elle souligné.

La commune lancera également prochainement son nouveau site internet. Les actualités des associations alimenteront directement une application dédiée, ainsi qu'un nouveau panneau lumineux placé devant la mairie. De quoi donner encore plus

dais !

La soirée s'est poursuivie par une rétrospective en images de l'année 2024, mettant en lumière les réalisations des associations ainsi que l'animation de la vie de la commune. Enfin, tous les représentants ont pu échanger entre eux et avec les élus autour d'un délicieux buffet concocté par Sam Nuther, de Comptoir Carnot, un commerce local récemment installé.

La ville de Macau compte près de 40 associations sportives, culturelles, artistiques et solidaires.

LOIS

LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique (1)

NOR : MICX2115869L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

CHAPITRE I^{er}

DÉFINIR LES BIBLIOTHÈQUES ET LEURS PRINCIPES FONDAMENTAUX

Article 1^{er}

Au début du titre I^{er} du livre III du code du patrimoine, il est ajouté un article L. 310-1 A ainsi rédigé :

« Art. L. 310-1 A. – Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. A ce titre, elles :

« 1^o Constituent, conservent et communiquent des collections de documents et d'objets, définies à l'article L. 310-3, sous forme physique ou numérique ;

« 2^o Conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ;

« 3^o Participent à la diffusion et à la promotion du patrimoine linguistique ;

« 4^o Coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires.

« Les bibliothèques transmettent également aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

« Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. »

Article 2

L'article L. 320-3 du code du patrimoine est ainsi rétabli :

« Art. L. 320-3. – L'accès aux bibliothèques municipales et intercommunales est libre. »

Article 3

L'article L. 320-4 du code du patrimoine est ainsi rétabli :

« Art. L. 320-4. – L'accès aux bibliothèques municipales et intercommunales et la consultation sur place de leurs collections sont gratuits. »

Article 4

L'article L. 310-3 du code du patrimoine est ainsi rétabli :

« Art. L. 310-3. – Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont constituées de livres et des autres documents et objets nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, tels que des documents sonores et audiovisuels. »

Article 5

L'article L. 310-4 du code du patrimoine est ainsi rétabli :

« Art. L. 310-4. – Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont pluralistes et diversifiées. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales. Elles sont rendues accessibles à tout public, sur place ou à distance. »

Article 6

L'article L. 310-5 du code du patrimoine est ainsi rétabli :

« *Art. L. 310-5.* – Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements qui relèvent du domaine privé mobilier de la personne publique propriétaire sont régulièrement renouvelées et actualisées. »

Article 7

L'article L. 310-6 du code du patrimoine est ainsi rétabli :

« *Art. L. 310-6.* – Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement. Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux, les établissements pénitentiaires et les établissements d'accueil de la petite enfance. La présentation peut être suivie d'un vote de l'organe délibérant. »

Article 8

Le titre I^{er} du livre III du code du patrimoine est complété par un article L. 310-7 ainsi rédigé :

« *Art. L. 310-7.* – Les agents travaillant dans les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements présentent des qualifications professionnelles nécessaires à l'exercice des missions définies à l'article L. 310-1 A. »

CHAPITRE II

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Article 9

L'article L. 330-1 du code du patrimoine est complété par une phrase ainsi rédigée : « Les départements ne peuvent ni les supprimer, ni cesser de les entretenir ou de les faire fonctionner. »

Article 10

Le titre III du livre III du code du patrimoine est complété par un article L. 330-2 ainsi rédigé :

« *Art. L. 330-2.* – Les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département :

« 1^o De renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ;

« 2^o De favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;

« 3^o De proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ;

« 4^o De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;

« 5^o D'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'assemblée départementale. »

Article 11

L'article L. 1614-10 du code général des collectivités territoriales est ainsi modifié :

1^o A la seconde phrase du premier alinéa, les mots : « établissements publics de coopération intercommunale » sont remplacés par les mots : « groupements de collectivités territoriales » ;

2^o Au début du deuxième alinéa, le mot : « Toutefois, » est supprimé.

Article 12

I. – La section 10 du chapitre I^{er} du titre I^{er} du livre II de la cinquième partie du code général des collectivités territoriales est complétée par un article L. 5211-63 ainsi rédigé :

« *Art. L. 5211-63.* – Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal, il élabore et met en place un schéma de développement de la lecture publique. »

II. – Le I entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Article 13

La sous-section 2 de la section 2 du chapitre II du titre I^{er} du livre II de la troisième partie du code général de la propriété des personnes publiques est complétée par un article L. 3212-4 ainsi rédigé :

« *Art. L. 3212-4.* – Les documents appartenant aux bibliothèques de l'Etat, de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs groupements ne relevant pas de l'article L. 2112-1 et dont ces bibliothèques n'ont plus l'usage peuvent être cédés à titre gratuit à des fondations, à des associations relevant de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association mentionnées au a du 1 de l'article 238 bis du code général des impôts et dont les ressources sont affectées à des œuvres d'assistance ou à des organisations mentionnées au II de

l'article 1^{er} de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. Par dérogation aux articles L. 3212-2 et L. 3212-3 du présent code, ces documents peuvent être cédés à titre onéreux par ces fondations, associations et organisations. »

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 21 décembre 2021.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

JEAN CASTEX

*La ministre de la cohésion des territoires
et des relations avec les collectivités territoriales,*
JACQUELINE GOURAULT

La ministre de la culture,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN

(1) *Travaux préparatoires* : loi n° 2021-1717.

Sénat :

Proposition de loi n° 339 (2020-2021) ;

Rapport de Mme Sylvie Robert, au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, n° 652 (2020-2021) ;

Texte de la commission n° 653 (2020-2021) ;

Discussion et adoption, après engagement de la procédure accélérée, le 9 juin 2021 (TA n° 122, 2020-2021).

Assemblée nationale :

Proposition de loi, adoptée par le Sénat, n° 4240 ;

Rapport de Mme Florence Provendier, au nom de la commission des affaires culturelles, n° 4484 ;

Discussion et adoption le 6 octobre 2021 (TA n° 674).

Sénat :

Proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale, n° 31 (2021-2022) ;

Rapport de Mme Sylvie Robert, au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, n° 187 (2021-2022) ;

Texte de la commission n° 188 (2021-2022) ;

Discussion et adoption, dans le cadre de la procédure de législation en commission, le 16 décembre 2021 (TA n° 58, 2021-2022).

FICHES ACTIONS

FICHES ACTIONS

Fiche 1 : Lieu d'inclusion culturelle et sociale : des collections variées

Fiche 2 : Lieu d'inclusion culturelle et sociale : inciter le partage et les échanges par le jeu

Fiche 3 : Lieu d'inclusion culturelle et sociale : l'intergénérationnel

Fiche 4 : Lieu d'inclusion culturelle et sociale : des collections accessibles

Fiche 5 : Lieu d'inclusion culturelle et sociale : le numérique comme vecteur d'inclusion sociale

Fiche 6 : Culture et convivialité : l'accueil physique

Fiche 7 : Culture et convivialité : un aménagement intérieur adapté

Fiche 8 : Culture et convivialité : un aménagement extérieur

Fiche 9 : Faciliter le contact avec les habitants : une communication optimum

Fiche 10 : L'écocitoyen : Inciter la population à des pratiques écologiques

Fiche 11 : L'écocitoyen : Sensibiliser le citoyen sur son impact écologique

Fiche 12 : L'écocitoyen : permettre une implication concrète

Fiche 13 : L'écocitoyen : permettre une implication concrète

Fiche n°1

Lieu d'inclusion culturelle et sociale

Des collections variées

Avoir accès aux collections, c'est aussi pouvoir emprunter quelque soit les horaires de travail ou les obligations de chacun.

C'est pourquoi, les horaires d'ouverture de la médiathèque devront prévoir :

- 1 matinée hors période scolaire : mardi ou jeudi en fonction de l'accueil RPE (relais petite enfance) de la Commune.
- 1 ouverture plus tardive : le vendredi (jour du marché sur Macau)
- 1 ouverture le samedi en journée en période scolaire

Fermeture hebdomadaire le Dimanche et Lundi.

De plus, pour permettre l'accès aux collections, le bâtiment proposera un accès au SAS d'entrée/hall et ainsi pouvoir effectuer un retour ou emprunter des réservations. Au minima, la médiathèque devra pouvoir proposer la possibilité de retour en dehors des heures d'ouverture.

Coûts et Calendrier

Budget d'investissement :

Création d'un accès sécurisé :

1 Boitier d'accès avec carte :
environ 6000 € HT

Porte d'accès sécurisé
automatique :
- Non estimé -

Kiosque de prêt/retour :
20 000 € H.T

Ou Boite de retour simple :
6665 € HT ou 8006.58 TTC

Interfaçage SIGB/kiosque :
En cours de chiffrage

Budget de fonctionnement :
1800 € HT maintenance
locker.

600€ HT maintenance accès
sécurisé

Personnel : 2.5 ETP (en cours
de chiffrage)

Fiche n°2

Lieu d'inclusion culturelle et sociale

Inciter le partage et les échanges par le jeu

- Mise à disposition d'un espace de jeu accessible à tous, sans limite d'âge
- Organisation de jeux collectifs à l'intérieur de la structure : créer un jeu de piste ou un escape Game grandeur nature pour découvrir la médiathèque
- Proposer des Blind tests musicaux ou autres jeux pour faciliter les échanges
- Monter des défis intergénérationnels et familiaux pour encourager la convivialité.

Coûts et Calendrier

Budget d'investissement :
création d'un fonds jeux

Estimation :

6000 euros

Budget de fonctionnement :

1 personnel qualifié et formé
aux jeux : 0.5 ETP ou 1 ETP

Estimation en cours

Dates : 2026-2031

Fiche n°3

Lieu d'inclusion culturelle et sociale

L'intergénérationnel

- **Lectures et contes intergénérationnels** : inciter la lecture par les plus jeunes aux personnes plus âgées. Soit par un partenariat avec le centre de loisirs ou avec les écoles.
- **Ateliers numériques** vecteur d'échanges : les jeunes permettent aux aînés de se familiariser avec les nouvelles technologies et deviennent des ambassadeurs de la médiathèque.
- **Ateliers ludiques** : familiarisation aux jeux vidéo et jeux de société. Organisation de battle entre grands parents/ petits enfants.
- **Ateliers de contes et de récits de vie** : les aînés peuvent partager leurs souvenirs et anecdotes à travers des ateliers de récit de vie, où les jeunes écoutent, posent des questions et retranscrivent éventuellement ces témoignages sous forme de podcasts, de vidéos ou de recueils écrits.

Coûts et Calendrier

Budget de fonctionnement :

1 personnel qualifié et formé aux jeux : 0.5 ETP

1 personnel qualifié et formé aux numériques : 1 ETP

Estimation :

1 budget d'action culturelle

Estimation : 2500 €

Dates : 2026-2030

Fiche n°4

Lieu d'inclusion culturelle et sociale

Des collections accessibles

- Création d'un fonds EJA (Edition Jeunesse Accessible) : Collections regroupant des livres présentant différentes adaptations pour les enfants de 3 à 12 ans avec un handicap et/ou des difficultés de lecture (livres en gros caractère, livres en braille, livres en écriture adapté, etc.).
- Fonds Facile à Lire pour tous les publics
- Livres lus et documents en gros caractère pour tous les publics
- Loupe électronique portable et/ou, lecteur Daisy

Coûts et Calendrier

Budget d'investissement :

création d'un fonds (budget d'investissement de création) :

Estimation : 5000 euros

Budget matériel
multimédia : 800 euros

Budget de fonctionnement :

Formation EJA : 150 €/ TTC

Kit de démarrage EJA : 250
€/TTC

Estimation : 400 € TTC

Dates : 2026-2027

Lieu d'inclusion culturelle et sociale

Le numérique comme vecteur d'inclusion sociale

- Mise à disposition d'ordinateurs et de connexions Wi-Fi gratuites : permettre aux personnes sans équipement de travailler et d'accéder à leurs droits de façon sécurisée
- Proposer des ateliers interactifs et des jeux vidéo qui permettent la mixité sociale
- Proposer des ateliers de création artistique tel que le tinkering
- Proposer des activités permettant de découvrir du matériel innovant (casque de réalité virtuelle, imprimante 3D, simulateur de surf, casques pour jeux de reconnaissance de bruit, atelier robotique)
- Prêter des liseuses pour que le public puisse tester le matériel

Coûts et Calendrier

Budget d'investissement :
création d'un fonds numériques et de matériel numérique : (enveloppe budgétaire de création de 66 000 TTC)

Budget de fonctionnement :

1 personnel qualifié et formé
(animateur multimédia) : 0.5 ETP ou 1 ETP

Estimation :

Dates : 2026-2031

Fiche n°6

Culture et convivialité

Accueil physique

Pour que le public se sente bien, il est nécessaire qu'il soit bien accueilli.

L'accueil étant un métier, une formation pour chacun, « salarié et bénévole », sera nécessaire.

De même, le savoir-être sera un point important du recrutement : convivialité, sourire, écoute, bienveillance étant des éléments cruciaux d'un bon accueil

Pour faciliter l'identification, chaque personnel sera identifié par le biais d'un badge

La disponibilité du personnel doit être complète. Pour cela, les bibliothécaires devront pouvoir être dans les rayons, et utiliser des tablettes de façon à pouvoir répondre à la demande.

Coûts et Calendrier

Budget fonctionnement :

Formation : formation dispensée par le CNFPT

Badges : 25 euros P.U (H.T.)

Environ 250 € (bénévoles+ salariés)

Budget investissement :

Tablettes (enveloppe matériel informatique) (enveloppe global multimédia)

environ 500 euros H.T

Calendrier 2025/2026

Fiche n°7

Culture et convivialité

Un aménagement intérieur adapté

Définition des zones calmes (lecture et consultation sur place) et de zones collectives (travail en groupe, échanges) dans le futur équipement. La médiathèque pourra accueillir des espaces où de petits groupes puissent se retrouver pour jouer, discuter, se réunir, etc.

Pour chacun de ces usages un mobilier adapté sera proposé : un mobilier propice au séjour et à la détente en bibliothèque (poufs, chauffeuses, coussins, tapis), un espace tisanerie participatif qui engagera chacun à s'installer et passer un moment, une zone de jeux où se côtoieront tables, babyfoot, consoles et canapé, une zone parentalité où tout petits et parents pourront profiter (transats, fauteuil pour personnes allaitantes, tapis, assises pour accompagnants et pour petits.

Les personnes voulant travailler sur place pourront s'installer seul ou en groupe (coworking) à des tables de travail, dans des « petits salons » à tout moment, voire en dehors des heures d'ouverture de la médiathèque, et bénéficier d'une connexion Wi-Fi dans l'ensemble du bâtiment.

Coûts et Calendrier

Budget d'investissement :

- Mobiliers médiathèque :

Surface évaluée :
370 m²

Cout moyen du mobilier :

230 € à 270 € /m²

85100 à 99 900 euros

Dates : 2026

Fiche n°8

Culture et convivialité : aménagement extérieur

Aménagement du jardin

Aménager le jardin avec la création d'un espace dédié aux activités et animations en plein air en faisant l'acquisition d'un mobilier de jardin

Le jardin sera également un espace d'accueil des visiteurs et de médiation sur la protection de la faune et la flore

Ce jardin sera bien sûr économe en eau

Coûts et Calendrier

Budget investissement :

Environ : non chiffré

Budget fonctionnement :

Environ : non chiffré

Dates : 2025/2026

Partenaires : Services
Techniques-Espace vert
Association AGORA (Tiers
Lieu)

Fiche n°9

Faciliter le contact avec les habitants : une communication optimum

Réseaux de communication

Afin de communiquer le plus efficacement avec le public, il est nécessaire de multiplier les moyens de communications.

Site internet, réseaux sociaux, mail et téléphone (SMS/appels) seront autant de biais de communication.

Ces différents médias permettront de communiquer sur les informations pratiques, mais aussi d'annoncer des animations, ou bien d'envoyer les messages de réservation ou d'avis d'échéance.

Le portail internet devra être intuitif avec un accès audio possible, et une visite virtuelle en réalité augmentée des espaces pour proposer une bonne accessibilité.

De plus, les utilisateurs devront pouvoir s'inscrire et réserver en ligne.

Coûts et Calendrier

Budget investissement :

- [Logiciel/ portail :](#)

Achat matériel informatique et logiciel

Environ : 15 000 €

Budget fonctionnement :

- [Maintenance informatique et Logicielle :](#)

Environ : 3000 €

Dates : 2026

Fiche n°10

L'Ecocitoyen : Inciter la population à des pratiques écologiques

Le devoir d'exemplarité

- Inciter l'équipe à avoir des pratiques professionnelles écoresponsables en minimisant la consommation de consommables :
Utiliser des couvertures écologiques et minimiser l'équipement des documents sauf nécessité
- Utiliser des documents destinés au pilon pour des ateliers (artistiques ou non) organisés au sein de la structure
- Les documents pilonnés ou les dons non intégrés bénéficieront d'une deuxième vie auprès d'association humanitaire ou pourront faire l'objet d'une braderie à destination des macaudais
- Former l'équipe (bénévoles et salariés) à la réparation et à la reliure.
- Rendre visible les formations « reliure-réparation » pour que le public puisse être informé du coût écologique et économique des réparations.

Coûts et Calendrier

Budget de fonctionnement :

budget équipement/fourniture

Estimation : 1000 euros/ an

Dates : 2026-2030

Fiche n°11

L'écocitoyen : Sensibiliser le citoyen sur son impact écologique

Former des écocitoyens

- Prêter aux usagers des kits de mesure (wattmètre, CO² mètre, etc.) pour tester leur consommation énergétique en eau, et en électricité, ainsi que kits de détection monoxyde de carbone en expliquant l'utilisation de ce matériel.
- Partager des ateliers Fresque du Climat :
Et ainsi permettre aux individus et organisations de **s'approprier le défi de l'urgence climatique**
- Provoquer des débats/ tables rondes avec des spécialistes, mais aussi avec des « héros d'un jour ».
- Organiser un partenariat et un temps fort avec l'Agora autour de la thématique
- Impliquer la médiathèque comme partenaire dans les actions déjà menées par la Commune : nettoyage de la Commune, etc.

Coûts et Calendrier

Budget d'investissement :

Matériel multimédia :

estimation 3000 euros

Budget de fonctionnement :

Estimation : 500 euros à 1000 euros/ an

Dates : 2026-2031

Fiche n°12

L'écocitoyen : permettre une implication concrète

Inciter la population à des pratiques écologiques

- Installer des stations de recharge pour vélos et stationnement
- Ateliers pour promouvoir les mobilités douces
- Parking à vélos couvert
- Casier interne permettant aux usagers de stocker temporairement les casques à vélos
- Prêt d'antivol
- Permettre à la population de recharger leur téléphone/ordinateur via un vélo/bureau pour générer sa propre électricité

Coûts et Calendrier

Budget d'investissement :

Vélo/bureau recharge :
estimation 2000 euros TTC

Casier/casque vélo : en cours
d'estimation

Parking à vélo : aménagement
extérieur médiathèque

En cours d'estimation

Stations de recharge pour vélos
et stationnement : en cours
d'estimation

Budget de fonctionnement :

Petit équipement :

Antivol vélo

Estimation : 200 euros

D : 0000 0000

L'écocitoyen : permettre une implication concrète

Favoriser l'économie circulaire

- Mise en place d'ateliers écoresponsables (Fabrication DIY, etc.).
- Fabrication des présentoirs de la médiathèque lors d'atelier de DIY
- Mise en place de Troc bag pour permettre une meilleure conservation des documents

Coûts et Calendrier

Budget fonctionnement :

Petites fournitures :

Estimation : 500 euros environ

Emprunt de matériel biblio
Gironde (Cricut, etc.) :

Estimation : 0 €

Dates : 2027-2028

DELIB-2025-14 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS Année 2025

Madame Le Maire présente le projet de répartition des subventions aux associations communales et non communales proposé par la commission finances qui s'est réunie pour en débattre,

Conformément à l'article L2131-11 du CGCT, Danièle MOULIA pour l'association festival Les Gueilles de Bonde Thierry DUROUSSEAU pour l'Association de chasse, Eric ROBIN pour l'association Ambiances Fitness, ne prendront pas part au vote ni au débat en raison d'un siège ils occupent comme membre du bureau au sein des dites associations.

Associations	Pour mémoire Montant 2024	Montant 2025	VOTE		
			Pour	Contre	Abstention
SPORT					
Jeunesse Macaudoise Athlétisme	3500	3500	19	0	0
Boxing club de Parempuyre	1000	1000	19	0	0
Détente et Loisirs	1000	1000	19	0	0
Ambiances Fitness	1000	1100	18	0	1
SJM Football	10500	10500	19	0	0
Dojo Macau Club	3250	3300	19	0	0
Tennis Club de Macau	3000	3000	19	0	0
AS Tennis de table	1000	1000	19	0	0
CULTURE ET ANIMATIONS					
Les Cheveux d'Argent	2000	1000	19	0	0
Music à Macau	19000	19000	19	0	0
Syndicat d'initiative	3500	3500	19	0	0
Syndicat d'initiative bridge	100	100	19	0	0
Association Festival Les Gueilles de Bonde	7000	7000	18	0	1
Education					
Association Parents d'élèves de Macau GIPem élémentaire	1000	1000	19	0	0
Divers					
Association de Chasse	600	600	18	0	1
UNC MACAU LUDON	100	100	19	0	0
UFAC	300	300	19	0	0
ENVIRONNEMENT					
DFCI	800	800	19	0	0
Conservatoire estuaire Gironde	110	110	19	0	0
SOCIAL					
OSE l'Humanitaire pour son action en direction des Macaudois	250	300	19	0	0
Donneurs de sang	150	150	19	0	0
Secours Catholique	450	450	19	0	0
L'oiseau Lire	700	300	19	0	0
Les Clowns stéthoscopes	200	300	19	0	0
Total	60 510	59 410			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :

- d'appliquer la répartition des subventions aux associations selon le tableau ci-dessus.
- d'autoriser Madame Le Maire ou l'adjoint délégué aux finances à signer les conventions avec les associations lorsqu'elles sont nécessaires au vu de la réglementation.
- d'autoriser Madame Le Maire ou l'adjoint délégué aux finances à verser les subventions.

Madame le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 21h30

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025 à 19h30
Approbation du procès-verbal du conseil du 19 mars 2025
Délibérations
DELIB-2025-05 BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS EN 2024
DELIB-2025-06 ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
DELIB-2025-07 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL-EXERCICE 2025 AFFECTATION DU RESULTAT 2024
DELIB-2025-08 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL 2025 VOTE DU BUDGET
DELIB-2025-09 TAUX DES TAXES LOCALES ANNEE 2025
DELIB-2025-10 MISE EN VENTE D'UN TERRAIN A CONSTRUIRE CHEMIN DE MOUSPAREAU PARCELLE CADASTREE AK135-469M2
DELIB-2025-11 CESSION DE L'IMMEUBLE 19 RUE CAMILLE GODARD CADASTRE PARCELLE AI89
DELIB-2025-12 ACQUISITION DE LA PARCELLE AO9 APPARTENANT A MONSIEUR LARBIOU
DELIB-2025-13 PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE, EDUCATIF ET SOCIAL 2025-2030 (PCSES) ADOPTION
DELIB-2025-14 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2025

Fonction	NOM ET PRÉNOM	Signature
MAIRE et Présidente de l'assemblée	COLMONT-DIGNEAU Chrystel	A signé
Secrétaire de séance	EPELVA Julie	A signé
SEANCE DU MARDI 08 AVRIL 2025		
Publication sur le site de la commune le 04 juillet 2025		